



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

07914

UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION

Distr.
LIMITED

UNIDO/IOU.142
5 December 1977

ORIGINAL (ENGLISH/FRENCH)

MISSION REPORT *

on UNIDO's Participation in the
ENLARGED MEETING ON THE SAMEL INSTITUTE

held in

OUAGADOUCOU, UPPER VOLTA
from 24 to 28 October 1977

by

Shadrack N. NDAM
Industrial Development Officer

* This document has been reproduced without formal editing

Id. 77-8602

C O N T E N T S

<u>Chapter</u>		<u>Page</u>
I.	INTRODUCTION	1
	(a) Background	1
	(b) The Sahel Institute	1
	(c) Bamako Meeting on the Sahel Institute	2
	(d) UNIDO Participation	3
II.	THE OUAGADOUGOU MEETING	3
	(a) Introduction	3
	(b) Inauguration of the Meeting	4
	(c) Organization of the Meeting	5
	(d) Statements by Donor and Co-operating Agencies	7
	(e) Closing of the Meeting	8
III.	ASSESSMENT OF THE MEETING	9
IV.	POSSIBLE CONTRIBUTION OF UNIDO TO THE WORK OF THE SAHEL INSTITUTE	10
	(a) Technology	10
	(b) Industrial and Technological Information	11
	(c) Training	12
V.	RECOMMENDED FOLLOW-UP ACTION BY UNIDO	12

A N N E X E S

Number

- 1 LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS
- 2 OPENING SPEECH OF THE MEETING ON THE SAHEL INSTITUTE
BY HIS EXCELLENCY THE MINISTER FOR RURAL DEVELOPMENT
- 3 ALLOCUTION DELIVERED BY MR. ALY CISSE
- 4 PROGRAMME
- 5 RAPPORT DE LA COMMISSION NO. 1
- 6 RAPPORT DE LA COMMISSION NO. 2
- 7 RAPPORT DE LA COMMISSION NO. 3
- 8 UNIDO INTERVENTION

I. INTRODUCTION

(a) Background

The devastating drought of 1973 in the Sudano-Sahelian Zone aroused international concern on the problems of the Sahelian countries. In addition to various U.N. General Assembly Resolutions calling on the U.N. Organizations to intensify their assistance to the affected zones, the "Club des Amies du Sahel" was established to create a greater awareness among the industrialized countries on the Sahel problems and to harness assistance to this effect. In order to ensure, at the Sahel Regional level, co-ordination of action, both internal and external, on the Sahel problems, the "Comité Permanent Inter-etats de Lutte contre la Secheresse dans le Sahel", (CILSS), was established.

(b) The Sahel Institute

In carrying out its work, the CILSS has found a need for the establishment of an institute to assist it in carrying out various technical investigations on the Sahel problems. The U.N. General Assembly, on the request of the CILSS member countries, has passed resolutions supporting the establishment of the Sahel Institute and requested their agencies to participate in the activities of the institute. The main propose of the institute is envisaged to focus on the co-ordination of research, studies and other related activities currently or to be undertaken by national or regional organizations on the Sahel problems. The main tasks to be undertaken by the institute include:

- Co-ordination of studies and researches for the development of required appropriate strategies, plans and programmes to support the efforts of the various institutions in the Sahelian Zone for more effective utilization of local resources in the solution of the Sahel problems and to accelerate the economic and social development of the region;

- Collection and dissemination of related data and information on the Sahel;
- Co-ordination of the development and transfer of appropriate technology; and
- Development of training programmes and co-ordination of training activities within the region.

Mr. Bâ (Mauritania) has already been appointed as the Director of the Sahel Institute which is located in Bamako (Mali). The institute is already operational with a number of departments already established and relevant staff appointed.

(c) Bamako Meeting on the Sahel Institute

At a meeting held in Bamako, Mali, from 28 - 30 September 1977, and attended essentially by the CILSS member countries and selected representatives of international and bilateral aid-agencies, a first attempt was made to clearly define the terms of reference of the Sahel Institute, its operational modalities, and long- and short-term programme of activities and budget. Draft statutes and rules of procedure of the institute were elaborated which defined the structure and mode of operation of the institute. On the basis of papers prepared under the aegis of the CILSS Secretariat on various issues, an attempt was also made to elaborate a short- and long-term programme of activities of the institute. An important issue also discussed at the Bamako Meeting concerned the raising of funds to finance the institute's operations and programmes. This led to this enlarged meeting which took place in Ouagadougou, Upper Volta, from 24 - 28 October 1977.

A set of the various documents reproduced for the Bamako Meeting is available with the Least Developed Countries Section, DPC.

(d) UNIDO Participation

While UNIDO had not previously been intimately involved at the various stages of the establishment of the Sahel Institute, it was invited by the UNDP to participate at a U.N. Inter-agency Meeting which was held at UNESCO's Head Quarters in Paris on 13 October 1977 in order to co-ordinate the efforts and possible inputs of the U.N. Agencies to the Sahel Institute, prior to the Ouagadougou Meeting. Mr. K. Ahmed represented UNIDO at the Paris Meeting. Details of the discussions of the Paris Meeting are reflected in Mr. Ahmed's report.

As a follow-up to the interest expressed by UNIDO at the Paris Meeting to intensify its activities in the Sahel Zone by, inter-alia, co-operating with the Sahel Institute, UNIDO approached the CILSS Secretariat which extended an invitation to UNIDO to participate at the Ouagadougou Meeting. The invitation was accepted and UNIDO was represented at the meeting by Mr. F. Cuendet, SIDFA, stationed in Ouagadougou, and by me.

II. THE OUAGADOUGOU MEETING

(a) Introduction

The Ouagadougou Meeting was essentially an extension, in an enlarged forum, of the Bamako Meeting. The main aim of the meeting was to hold further consultations, in an enlarged forum, on the issues discussed in Bamako and to obtain an indication from the donor agencies of their interests and possible magnitude of financial contribution in financing the Sahel Institute and its programmes. About 200 participants attended the meeting. In addition to delegates representing member countries of CILSS and its Secretariat most of the participants represented international, multilateral and bilateral aid-agencies as well as experts already working in various organizations in the Sahel Region.

A provisional list of participants of the meeting is attached as Annex 1.

(b) Inauguration of the Meeting

At the Inaugural Session of the meeting which was also attended by members of the Diplomatic corps, Mr. Augustin Comina, Minister for Rural Development of Upper Volta, welcomed the participants to Ouagadougou on behalf of his Government. In his inaugural address he underlined the importance of CILSS and the Sahel Institute and hoped that the results of the meeting would contribute to their efforts in the establishment of the Sahel Institute as an instrument in helping CILSS in solving their special problems. He also expressed the hope that the donor agencies would collaborate with the CILSS member countries in the realization of the various programmes and actions being taken. By quoting the following Chinese proverb "if you give a fish to the one who asks for food today, tomorrow he will still be hungry, but if you teach him how to fish, he will thereon know how to meet his needs", he emphasized the desire of the Sahel people to become more and more responsible for their own development.

Mr. Aly Cisse, the Executive Secretary of CILSS, also addressed the inaugural meeting. In his address he recounted the various actions that have led to the establishment of the Sahel Institute and re-emphasized the hopes of CILSS in and reliance on international action and co-operation for the solution of the Sahel problems. To this end, he emphasized the importance of the Ouagadougou Meeting whose results he and the CILSS member countries were anxiously looking forward to receiving which would help CILSS in the establishment of the institute as a viable institution.

Concerning the institute itself, he drew the meeting's attention to three basic principles:

First, and above all, the Sahel Institute is the result of the political wheel of the CILSS member states to approach together the problems of development and scientific and technical research in order to resolve at a regional level at the least costs and with minimum delays the severe problems confronted to the Sahelians by the hostile nature.

Secondly, the Sahel Institute, as an instrument for Sahelian research and training structures, will aim at strengthening the relevant structures for the exploitation of the available potential by co-ordinating, harmonizing and promoting research and training activities in the Sahel. In this connexion, the Sahel Institute does not aim at carrying out research activities itself but at catalysing action at a national level as well as through existing regional and international organizations.

Thirdly, the Sahel Institute must be an instrument for Inter-african and international co-operation. Hence, from the very beginning, the Sahelians have put emphasis on close co-operation between the institute and other relevant regional and international organizations not only in Africa but also all over the world.

The full texts of the addresses by the Minister and Mr. Cisse are attached as Annexes 2 and 3 respectively.

(c) Organization of the Meeting

At its first plenary session the meeting adopted its agenda, attached as Annex 4 to this report, and elected the following officers:

President	- Mr. M. Poussi (Upper Volta)
Vice President	- Mr. Roy Stacy (OECD and Secretary CAS, Club des Amies du Sahel)
Rapporteur	- Dr. N'Lolo Traore (Mali)
First Co-rapporteur	- Dr. Onsmanc Silla (Secretariat of CILSS)
Second Co-rapporteur	- Mr. Vogt R. Fanck of ORSPOM (Member of the International Community)

In order to facilitate the work of the meeting and in accordance with the adopted agenda, all participants were divided into three commissions.

Commission No. 1 discussed the legal status of the institute, its internal organization, the status of the institute's personnel, the administrative profile of its employees as well as the mechanism for co-ordination, co-operation, harmonization and promotion between the Sahel Institute and its member states on the one hand and international organizations outside of the Sahel on the other hand.

Commission No. 2 considered the Five Year (1977 - 1982) Programme of the institute. In the context of this programme, discussions were held on the following points:

- crop and vegetable protection;
- observations, forecasting and future prospective for social sciences;
- proposals for a solution on demographic research;
- demographic considerations for the implementation of the projects related to agricultural production in the context of the Sahelian countries; and
- a study on a documentation strategy for the Sahel with a view to creating a scientific and technical information and technical resource for the CILSS member countries at the institute.

Commission No. 3. The discussions in Commission No. 3 focussed on the development of the first generation programme with emphasis on vegetable and animal production; ecology and environment; hydraulics; technology and energy; health; training; and integration of women in development.

I participated in Commission No. 3 and the other UNIDO delegate participated in the work of Commission No. 2.

Each commission elected its own officers on the basis of guidelines established at the firstenary session, and, at the secondenary session, the rapporteur of each commission presented its report which was then discussed, amended as needed, and adopted. Copies of the reports of each commission are attached as Annexes 5, 6 and 7.

(d) Statements by Donor and Co-operating Agencies

At the firstenary session of the meeting held in the morning on Friday, 28 October, about 30 representatives of donor countries, international organizations and other organizations involved with the Sahel problems located both within and outside the Sahel Zone made statements regarding their intentions to collaborate with the Sahel Institute. In the course of the meeting, prior to this session, there appeared to be an expectation on the part of the CILSS Secretariat that the declarations at this session, particularly by the donor countries, would involve a pledge by each organization on the financing of specific aspects of the institute's operations or programmes. Contrary to this apparent expectation, the statements made by the donor funding and co-operating agencies during the session were, on the whole, an expression of interest and intention to co-operate with the Sahel Institute. Only in very few cases, such as the Canadian CIDA and an agency in the U.S. working in the field of information, was an indication made of possible financing of CILSS activities in the field of information. The USAID also indicated an interest of possible financing of a study on the buildings of the institute. All U.N. Agencies were anonymous in their offer to co-operate with the Sahel Institute in their relevant areas of activities.

Informal consultations were held between U.N. Agencies at a meeting convened by Mr. Doo Kingue, Assistant Administrator and Director, African Bureau at UNDP Head Quarters, representing UNDP Head Quarters at the meeting. At that meeting views were exchanged on the possible contribution of each agency to the work of the Sahel Institute as well as to the most effective way of utilizing the UNDP US \$1 million to be made available to the institute during the next four years.

It was agreed that this money should be used to help in the institutional development of the institute and to initiate a programme on the environment. This decision was reflected in the UNDP statement at this session and the UNDP was perhaps the only organization that made a definite financial pledge.

On the whole, therefore, the interventions of the donor and co-operating agencies were essentially an expression of good will to collaborate with the Sahel Institute which, I presume, would, in a number of cases, be converted into concrete terms once the programme of activities of the institute was clearly defined.

At the last preliminary session of the meeting it was agreed that the drafting committee consisting of the officers of the meeting as well as of the various commissions should finalize the report of the meeting and circulate it to all participants. The final communiqué was read and adopted; the CILSS Secretariat was authorized to finalize and transmit the report of the meeting to all participants and observers.

(e) Closing of the Meeting

At the closing ceremony of the meeting, Mr. Augustin Guininga Minister for Rural Development of Upper Volta thanked the participants and particularly the donor and co-operating agencies for their contribution to the meeting. He expressed satisfaction, on behalf of the CILSS member countries, with the result of the meeting and assured all participants that their criticisms would be carefully analysed in order to ensure the establishment of CILSS on a good footing. He once more stressed the reliance of the CILSS member countries and the good will of the international community in assisting them in the solution of their problems.

Mr. R. Stacy, Secretary of the Club des Amies du Sahel, and Vice President of the meeting thanked, on behalf of the participants, the Upper Voltaic Authorities for the excellent facilities provided for the meeting and the various social courtesies extended to the

participants. He once more assured the CILSS of the interests and willingness of the donor and co-operating agencies to assist the CILSS member countries in the solving of their problems.

III. ASSESSMENT OF THE MEETING

In my opinion, the time was not ripe for this enlarged meeting to be held on the Sahel Institute. While the need for a Sahel Institute appeared to be obvious, it was not clear, from the discussions at the meeting, that CILSS had a clear idea as to what the institute is expected to do. Several questions such as what CILSS understood to mean by research, to what extent the institute would undertake research itself; and how it was going to carry out its co-ordination functions still remained unanswered at the end of the meeting. A number of questions were also raised concerning the proposed financing of the institute and the responses given by the CILSS Secretariat did not appear to be convincing enough. It also appeared that the institute was taking off with a very ambitious programme, the elements of which were not even clear. It was therefore not surprising that the statements by the donor and co-operating agencies regarding their possible involvements with the Sahel Institute were cautious.

A glance at the list of participants of the meeting reveals that the bulk of the participants and those intimately involved in the preparation of the meeting were largely scientists in the field of agricultural, medical and agronomic research. The majority of the rest of the participants were either diplomats or trade or commercial attachés of the donor countries. There was nearly a total lack of a representation of the users of the research results. This imbalance became obvious in the course of the discussions particularly in Commission No. 3 on the activities and programmes of the institute. The programme adopted for the institute therefore concentrated on fundamental research and studies in the field of agriculture, health and environment with a total lack of a programme to ensure the application of the results to be obtained from the various research and studies.

The problem of the Sahel is a serious one and requires consolidated international action. As stated by the Minister for Rural Development of the Upper Volta in his opening address, the long-term solution to the Sahelian problems would not be accomplished by a mere supply of solutions that would remedy the problem on a short-term basis. The solution of the problems would be accomplished even to a much less extent by simply carrying out research and studies to enable a greater understanding of the Sahelian problems. International actions must be aimed at assisting the Sahelian countries in developing the required skills and manpower at various levels of the economy to undertake the actions themselves to remedy the situation. In this regard, attention needs to be given to a broad development and utilization of the natural resources rather than embarking on programmes limited to the development of only the primary products. I am not sure whether all the participants at the meeting saw the approach to the solution of the Sahelian problems in the same perspective.

IV. POSSIBLE CONTRIBUTION OF UNIDO TO THE WORK OF THE SAHEL INSTITUTE

As indicated in the UNIDO intervention during the plenary session, when the donor and co-operating agencies made declarations, a number of areas of activities were identified in which UNIDO could make a contribution. These areas consist of technology, information and training.

(a) Technology

In addition to the work UNIDO is already carrying out at a national and regional level in the Sahelian Zone in the field of industrial and technological development, an important contribution which UNIDO can make to the Sahelian countries is assistance in the preparation of a technology plan. Such a plan could provide the basis for policy decision by the Council of Ministers of CILSS as well as the harmonization of industrial and technological policies, programmes and activities of each member country at the regional level.

In collaboration with other U.N. and donor agencies and on the basis of the analysis and information obtained related to the requirements of the Sahelian countries in its prior economic sectors, such as agriculture, hydraulics, energy, environment and health, UNIDO could assist in identifying the technological requirements (processes, equipment, skills) for the implementation of the programmes established in each sector. UNIDO, on the basis of this identification, could also assist the Sahelian countries through the Sahel Institute in drawing up a plan for the development or acquisition of the requirements identified, within a time framework to synchronize with the schedule of implementation of the programmes in each sector. In drawing up such a technology plan, the need for strengthening the programmes already initiated in the fields of energy (conventional and non-conventional sources), agricultural tools and implements, development and production of plastic products for agriculture, and appropriate technologies for rural development can then be more clearly defined. UNIDO's activities in the field of technology with the Sahelian countries could also be seen in the context of the co-operative programme of action on appropriate industrial technology.

(b) Industrial and Technological Information

Possible UNIDO assistance in this field is straight forward and could involve strengthening of industrial and technological information aspects of the information departments of national and regional organizations in the Sahel Institute. This would involve an identification of the needs and type of industrial and technological information required, a linkage between various institutions concerned and counterparts in other countries, and backstopping activities from the UNIDO industrial enquiry services. Such a linkage could also be undertaken in the context of the industrial and technological information bank.

(c) Training

There also exists the possibility for UNIDO to help the Sahel Institute as well as the CILSS member countries in the development, design and implementation of training programmes for various levels of personnel involved in the development, acquisition, transfer, absorption, and diffusion of appropriate industrial technology. On the basis of the Technology Plan, UNIDO could assist the Sahel Institute in identifying the types and levels of technological skills and manpower required; their deficiencies and training needs; recommend specific training programmes for each; and assist in their implementation. Such a programme would also aim at optimizing the utilization of the available industrial and technological manpower and skills. The skills to be developed and/or trained would involve staff of both national and regional institutions, not only those working in research and development, but, more important, those involved in the implementation of research results, such as technological institutes, industrial and engineering consultancy firms, as well as industrial production units.

V. RECOMMENDED FOLLOW-UP ACTION BY UNIDO

In the light of the above, it is suggested that UNIDO should maintain regular contacts with the Sahel Institute and the CILSS Secretariat so as to be kept constantly informed on the various developments of the programmes and activities discussed in Ouagadougou. As soon as the report of the Ouagadougou Meeting has been discussed and adopted by the Council of Ministers of CILSS, it is suggested that UNIDO should initiate a meeting either in Vienna or Bamako with the CILSS Secretariat and Management of the Sahel Institute to agree on a co-operative programme between both organizations. During such a meeting, the areas for UNIDO's contribution should be defined and the modalities for implementing the co-operation programme worked out.

LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTSPAYSCAP VERT

Aguinaldo LISBOA RAMOS
Adjoint Directeur protection des végétaux
Ministère du Développement Rural
BP 115
PRAIA - Cap Vert

Antonio PIRES
Ingénieur Agronome Di
Directeur Service Protection Végétaux
Ministère du Développement Rural
BP 50
Praia - Iles du Cap Vert

Horacio SILVA SOARES
Directeur Générale de Conservation et d'Exploitation
des Ressources Naturelles
Ministère du Développement Rural
BP 50
Praia - Iles du Cap Vert

FRANCE

André Henri ROBINET
Ministère Coopération-Recherche
20, rue Monsieur, 20 Paris
France

Jean Sylvain BACHMAN
Ingénieur Chimiste
CEFIGRE
France

GAMBIE

Sulayman MBOOB
Crop Protection Service
Yundun
The Gambia

HAUTE-VOLTA

Aimé DANIBA
Directeur Planification de l'Education
Ministère de l'Education Nationale
et de la Culture
BP 1308
Ouagadougou

Mme Rose Marie SANWIDI
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Rural
BP 7028
Ouagadougou

Marcel POUSSI
Directeur du Centre Voltaïque de la Recherche
Scientifique (C.V.R.S)
Ministère Education Nationale et Culture
Ouagadougou

PAYS

HAUTE-VOLTA (suite)

Babou Joseph NEBIE
Ingénieur Agronome
Chef de Service de la
Protection des Végétaux
Ministère du Développement Rural
BP 7028
Ouagadougou

MALI

Daoulé BA
Chef de la section de Recherches
sur les Cultures Vivrières et
Oléagineuses
IER
BP 458
Bamako - Mali

Cheickné TRAORE
Directeur du Laboratoire
d'Energie Solaire
BP 134
Bamako

Mamadou KOUFARE
Directeur Général de l'INRPMT
BP 1746
Bamako

Kalfa SANOGO
Ingénieur des Eaux et Forêts
Directeur des Recherches Forestières
IPR de Katibougou

Mr. N'Golo TRAORE
Institut d'Economie Rurale
BP 258
Bamako

NIGER

Ousmane BAKO
Bio-Entomologiste
Ministère Développement Rural
Niamey

Michel KEITA
Sociologue IRSH/WEN
IRSH - BP. 318 - NIAMEY

PAYS

MAURITANIE

Bassirou DIAGANA
Ingénieur Hydrogéologue
Direction de l'Hydraulique
Ministère de l'Équipement
BP 356
Nouakchott - Mauritanie

Brahim R. BANI
Directeur service Education
Ministère Education Nationale
Nouakchott

Louleid OULD WADDAD
Vétérinaire
Ministère du Développement Rural
BP 167
Nouakchott

Hadya KANE
Chef de Service de l'Amélioration de
l'Espace Rural
Ministère d'Etat Chargé du Développement
Rural
BP 470
Nouakchott

PAKISTAN

Shoaib Sultan KHAN
Director/joint Secretary
Ministry of Rural development
Ishamabad - Pakistan

PAYS-BAS

Jan J NOSSIN
ITC
POB 6
Enschede
Pays Bas

W. Knynenburg
Ministère des Affaires Etrangères
La Haye
Pays Bas

PAYS

PAYS-BAS (suite)

Jan Theodore BROEKHUYSE
Dr. en Sciences Sociales
Royal Tropical Institute
Amsterdam
Pays-Bas

Wim KNYNENBURG
Ministère des Affaires Etrangères
La Haye
Pays-Bas

SENEGAL

Mahawa MBODJ
Ingénieur de Recherche
DGRST
Dakar

Séni DIEME
Ingénieur Agronome
Adjoint au Directeur de la Protection
des Végétaux
BP 486
Ministère Développement Rural et
Hydraulique
Dakar

Cheikhou DARY
Conseiller en Formation
Ministère Développement Rural et
Hydraulique
Dakar

REPUBLIQUE FEDERALE
D'ALLEMAGNE

Dr. Margred LINDOU
Conseiller technique
Agence Allemande de Coopération Technique
Eschborn

Dr. Helmut OHLRAUN
Ministères des Affaires Etrangères
Bonn -

Albert BELL
Ingénieur
Eschborn

Dr. Hubertus ANGERER
Directeur Régional
Frankfurt

Dr. Hans Martin SCHMID
Directeur Régional
Ministère Fédéral de Coopération
Economique
Bonn

PAYS

TCHAD

N. Derla BEKAYO
Ingénieur d'Agriculture
Ministère du Développement Agricole
BP 441
N'Djaména -

Ouaïdou Guelengdoukssia NASSOUR
Statisticien-Démographe
Chef Division Population
Ministère de l'Economie, Plan, Transports
BP 453
N'Djaména -

Maïkata NGAMADA
Chef de la Division de l'Enseignement
Agricole
Ministère du Développement Agricole
BP 624
N'Djaména

Mapatta DJANGRANG
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Agricole
et Pastoral
BP 441
N'Djaména -

ORGANISATIONS

ACDI

David John TIGHE
Coordonnateur Technique ACDI
B.P 2013
OUAGADOUGOU

ACTUEL ET DEVELOPPEMENT

Dominique GLEMET
Ouagadougou

AUTORITE DU LIPTAKO-GOURMA

Philippe KABORE
Chef du Centre de Documentation de
l'Autorité du Liptako-Gourma
BP 619
Ouagadougou

Michel SINARE
Agro-économiste
BP 619
Ouagadougou

Abdoulaye TRAORE
Ingénieur Agronome
B.P 619
Ouagadougou

A.V.V.

Tanga François OUEDRAOGO
Chef du Service Statistique et
Economie
BP 524
Ouagadougou

Antoine OUEDRAOGO
Directeur des Etudes, Programmes
et Expérimentation
Ouagadougou

BANQUE MONDIALE

Florent AGUEH
Représentant Résident Banque Mondiale
BP 622
Ouagadougou

BCEAO

Frédéric OUEDRAOGO
Economiste
BCEAO
Ouagadougou

BARA

Boubacar BAH
Economiste
BARA
BP 1806
Bamako

ORGANISATIONS

BIT

Gérard DELMAS
Conseiller Principal BIT
B.P 575
Ouagadougou

BDPE

Gabriel SEVIN
BDPS
Paris

B.R.G.M

Jean-Paul SYLVAIN
B.R.G.M
BP 86
Ouagadougou

CEAO

Bigbala OUEDRAOGO
Ingénieur des Institutions Agricoles
et Chimiques
BP 643
Ouagadougou

Aboubacar NACRO
Ingénieur Agronome
Ouagadougou

Modibo SANGARE
Ingénieur de T. forestiers
CEAO
Ouagadougou

Maïna Ari Adji KIRGAM
Directeur BCDI
CEAO
Ouagadougou

CEBV

Roger Moussa TALL
Secrétaire Exécutif de la CEBV
BP 638
Ouagadougou

Mankébouëb DOUTI
Chef de la Section à la CEBV
Ouagadougou

Michel GARCIA
Chef de Section à la CEBV
Ouagadougou

CEDEA

Frank OFEI
Economiste
Ecowas Secretariat
6, King George V RD
LAGOS - Nigeria

ORGANISATIONS

CEA

Mme Fatoumata Agnès DIARRA
Expert Planification Sociale CEA
BP 3005
ADDIS ABEBA - Ethiopie

Jack PALGEN
Commission Economique des
Nations Unies pour l'Afrique
UN/ECA
POB 3001
Addis Ababa

CESAO

John MADJRI
Sociologue
CESAO
BP 305
Ouagadougou

CENTRE AGRHYMET

Jean Charles ZILLHARDT
Coordonnateur adjoint du Programme
CILSS/OMM/PNUD pour le Sahel
AGRHYMET
B.P 256
Niamey

CENTRE INTERNATIONAL POUR
L'ELEVAGE EN AFRIQUE

Dr. Henri Noel LE HOUEROU
Centre International pour l'Elevage
en Afrique
B.P 60
Bamako

CENTRE MURAZ/OCCGE

Jean Paul MOREAU
Centre Muraz/OCCGE
BP 153
Bobo-Dioulasso - Haute-Volta

CIEH

Larba Ali KRISSIAMBA
Documentaliste
CIEH
BP 369
Ouagadougou

Mayaou GAGARA
Secrétaire Général du CIEH
B.P 369
Ouagadougou

Robert KOESTER
Documentaliste Conseil
CIEH
BP 868
Ouagadougou

C.I.L.S.S

Aly CISSE
Secrétaire Exécutif
CILSS
Ouagadougou

Oumar BA
Directeur Général
Institut du Sahel
Damako

Cusmane SILLA
Conseiller Formation Recherche
CILSS

YAYA IDRISSE
Directeur des Projets et
Programmes

Gourouza MAGAGI
Directeur des ONG
CILSS

Grey James JOHNSON
Directeur Division DDI
CILSS

Jean LEBLOAS
Expert

J.D. STEBLER
Expert

BOURRELIS
Expert

DESMET
Expert

REITGHIEL
Expert

Mme BUCHET Frimigacci Michèle
Documentaliste
CILSS

STAGLIANO
Expert

ORGANISATIONS

CIPEA/ILCA

Abdoulaye MAIGA
Vétérinaire
BP 60
Bamako

C.R.D.I

Stanislas ADOTEVI
Directeur Régional CRDI
BP 1107 CD ANNEXE
Dakar

Paul Marc HENRY
Consultant spécial CRDI
Paris

Michel HOUDE
Conseiller CRDI
POB 8500
Ottawa

Dr. Louis BERLINGUET
Premier Vice Président
CRDI
B.P 8500
Ottawa

Marcel A. MERCIER
Administrateur de Programme
CRDI
Ottawa

Maurice Diego CATHERINET
Consultant CILSS/CRDI
37 bis, Route de Sauve -Nimes 30000
Paris-Ottawa
France

ECOLE INTERETATS DES
TECHNICIENS SUPERIEURS DE
L'HYDRAULIQUE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL

Claude FRENDO
Directeur de l'Ecole Inter-Etats des
Techniciens supérieurs de l'Hydraulique
et de l'Equipeement Rural
BP 594
Ouagadougou

CTFT

Philippe MIALHE
Directeur Adjoint Centre technique
Forestier Tropical
BP 303
Ouagadougou

EISMV

Joseph HEMA
Ecole Inter-Etats des Sciences et
Médecine vétérinaires
BP 5077
Dakar

ORGANISATIONS

EIER

Georges VERIDIQUE
Directeur de l'EIER
BP 7023
Ouagadougou

ENDA

Alioune SALL
Sociologue chargé de Recherches
Programme Formation pour l'Environnement
BP 3370
Dakar

Jacques BUGNICOURT
ENDA
Responsable du programme
BP 3370
Dakar

FAO

Rafik SKAF
Fonctionnaire regional Fao en
Protection des Plantes
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P 154
Dakar

Jan REYNTJENS
Junior Field Programme Officer
FAO
Rome - Italie

René BLOUARD
Fonctionnaire FAO
Chargé de projets régionaux
Division AGO
Rome - Italie

Eugène Portner BABLE
Conseiller "Food Security"
ONU/FAO(Dept. d'Agriculture)
Rome - Italy

FONDATION INTERNATIONALE POUR
LA SAUVEGARDE DU GIBIER

Bertrand DES CLERS
Directeur Fondation Internationale pour
Sauvegarde du Gibier
15, rue de Téhéran
Paris

FONDATION FORD

Howard J.C ELLIOTT
Représentant adjoint pour l'Afrique
de l'Ouest
BP 2769
Abidjan

ORGANISATIONS

INSTITUTE FOR DEVELOPMENT
ANTHROPOLOGY

Michael M. HOROWITZ
Professeur du Titre et Représentant
du Overseas Liaison Committee
American Council on Education
POB 45
Binghamton, NY 13905
USA

IPD/AOS

Issaka DOULAYE
Socio-économiste
Ouagadougou

IRAT

Jean François POULAIN
Agronome
Directeur IRAT
110, rue de l'Université
Paris 75007
Paris

IRCT

Saïdou KOALA
Chef I.R.C.T
BP 574
Ouagadougou

LE POPULATION COUNCIL

Ralph H. FAULKINGHAM
Consultant
1 Dag Hammarskjold Plaza
New York
Etats-Unis

OUA/STPC

Dr. Mohamed R. SHEED
Director of BIS
POB 1352
Bangui
Central African Empire

OCAM

Dr. Cristnasamy RAMASSACOMY
OCAM
BP 965
Bangui
ECA

OCLALAV

Didier AFFOYON
Directeur technique
B.P 1066
Dakar -

OICMA

Gana DIAGNE
Directeur Général de l'OICMA
BP 136
Bamako - Mali

OIT

Landing SAVANE
Conseiller en Recherches Population
Emploi

ORGANISATIONS

FONDATION ROCKEFELLER

Dr. Claes LINDEN
I.I.A.
UNAZA
B.P 28
Yangambi - H-Z
Zaire

GERDAT

Jacques LANFRANCHI
Conseiller Scientifique du GERDAT
42, rue Chotter 75016
Paris

I.A.I

Jean Baptiste OBAME-MBA
Directeur Administratif et Financier
BP 2263
Libreville - Gabon

ICRISAT

Robert C McGINNIS
Directeur Adjoint
Hyderabad
India

IDEP

Hector GAMBAROTTA
Nations Unies
IDEP
POB 3186
Dakar

IEMVT

Georges TACHER
Adjoint Directeur Général
10, R. Pierre Curie
94700 Maisons Alfort
France

IFART/GERDAT

LEFORT
S.G. IFARC/GERDAT
POB 5035
Montpellier
France

INADES

BARREAU
Directeur Inades
BP 1022
Ouagadougou

INRAN

Dr. Zakary GARBA
Directeur Général de l'INRAN
BP 429
Niamey

I.I.T.A

AGGARWAL
Cowper Breeder
IITA
Nigeria

ORGANISATIONS

OIT (suite)

Edouard DEMBELE
Directeur bureau de l'OIT
BP 414
Dakar

Oumar Baba DIARRA
Conseiller Spécial
OIT
Turin
Italie

OMS

Dr. Martin SAMOS
Représentant OMS
Ouagadougou

Dr. David CARNEY
Chef de l'Unité de Développement
Economique
Programme Onchocercose
BP 549
Ouagadougou

OMVS

Djiby SALL
Directeur Centre de Documentation
OMVS
B.P 383
St. Louis
Sénégal

Frédéric JONDOT
Directeur Recherche Agronomique PNUD/FAO
et Chef de la Division de l'Agriculture
OMVS
BP 3152
Dakar - Sénégal

ONUDI

Fred CUENDET
Conseiller Hors Siège ONUDI
BP 575
Ouagadougou

ORSTOM

Jacques CLAUDE
Directeur Centre ORSTOM
BP 182
Ouagadougou

Roger FAUCK
Inspecteur Général
24, rue Bagard Paris
ORSTOM -
France

ORGANISATIONS

OTC/ONU

Albert BARON
Conseiller Interrégionale
Bureau de Coopération Technique
OTC/ONU
c/o UNDP
New York
USA

OUA

Moïse AKIE
Chef section sécheresse et autres calamités
naturelles
OUA
BP 3243
Addis Ababa - Ethiopie

ONERSOL

Albert Michel WRIGHT
Chargée de Recherches
ONERSOL
Niamey - Niger

OVERCO

Mamadi CAMARA
Economiste
OMNIUM d'Etudes, de Représentation et
Courtage
BP 516
Ouagadougou

PNUD

Doo KINGUE
Administrateur Assistant du PNUD
et Directeur Régional pour l'Afrique
PNUD -
New York - USA

Juan BLANCH SOLER
PNUD

Louis ZIEGLE
Conseiller spécial du PNUD auprès du
CILSS/Club
c/o Unesco, 7-100 PARIS

Jens HØGEJ
Représentant Résident PNUD
BP 575
Ouagadougou

S.A.E.D

Amadou TRAORE
Ingénieur
Chargé d'Etudes Techniques
BP 593
Ouagadougou

William BRESLIN
Documentalist SAED/SRAT
BP 593
Ouagadougou

Josephine GUISOU
SAED - BP 593 - Ouagadougou

ORGANISATIONS

SEDES

Jean-Marie FUNEL
Représentant de la SEDES
84, rue de Lille
Paris

SIGES

Lucienne D'ALMEIDA
Chargée d'Etudes
SIGES
BP 30124
Abidjan -

SUCO

André RODRIGUE
SUCO
BP 1000
Ouagadougou

UITA

Lestie A TEMANSON
Représentant UITA
Volontaires en Assistance Technique
3706 Rhode Island
Av. Mt. Rainier, Ma
USA

UNESCO

Etienne STRETTA
Chef délégation UNESCO
Paris

Shikad TAKEI
Expert en Science de l'Eau
BP 3311
Dakar

Dr. Matuka KABALA
Administrateur Scientifique de
Programmes de l'Environnement
POB 30592
NAIROBI - Kenya

UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION

Shadrack Njah NDAM
Industrial development Officer, UNIDO
BP 707
A-1011 VIENNA
Austria

UNSO

Pierre Louis RAOUL
Ingénieur Rural
UNSO
BP 366
Ouagadougou

Georges CHAPELIER
Economic Affairs Officer
BP 360
Ouagadougou

ORGANISATIONS

URTNA

Amady NDIAYE
Responsable Centre Technique
URTNA
BP 39
Bamako

USAID

Myron GOLDEN
Program Officer
BP 34
BAMAKO

Charles E. HANRAHAN
USAID
Washington
USA

Samuel REA
Human Resources Officer
USAID
Washington, DC
USA

WARDA

Harry WILL
Research Coordinator
WARDA
Monrovia
Liberia

UNEP

Gaafar KARRAR
UNEP
Principal Officer
POB 30552
Nairobi - Kenya

Nadjib-Ullah OMER
Programme des Nations Unies pour
l'Environnement
UNEP
P.O BOX 30552
Nairobi - Kenya

AMBASSADES

SIX Willem
Secrétaire d'Ambassade Royale des Pays-Bas
Ouagadougou

MORIN Marc
Conséiller du Quebec Ambassadeur du Canada
B.P. 21 194 Abidjan

Universités

SAROURIN Louis
Directeur ICI
Université d'Ottawa
Canada

MARTIN Gerard-B
Vice-Doyen, Faculté des Sciences de l'Agriculture de l'Alimentation
Université LAVAL
Québec (Canada)

ABEYWICKRAMA B. A.
Professor
University of Srilanka
Colombo Srilanka

MITCHELL Peter Kellett
GRANDE BRETAGNE
Centre of west african studies, University
of Birmingham, P.O. Box 363, BIRMINGHAM
B 302 DL

NZEZA Bilakila
Directeur Régional pour l'Afrique
Association des Universités partiellement
ou entièrement de Langue Française (AUPELF)
DAKAR (Sénégal)

CANARA Alioune Badica
Responsable de la Section Documentation de
l'Ecole de Bibliothécaires, Archiviste et
Documentalistes
Université de DAKAR (Sénégal)

SABAGM Georges
Professeur University of California
LOS ANGELES (USA)

ADEGBOYE Rufus
Professeur University of IBADAN (Nigeria)

YEBOAH - ASUAMAH Kofi
AHMADU BELLO UNIVERSITY ZARIA (Nigeria)

ADEPETU Joseph Ayotunde
IFE University (Nigeria)

ARIZA - NINO Edgar J.
Research Scientist (Chercheur)
CRED/Université Michigan
Ann Arbor (Michigan) ETATS UNIS

DE BINKO Eugene
Professeur
Directeur ADF/CNRE d'Etudes AFR
Michigan State University
East Lansing, Michigan
USA

HOONIS Wilford H.M
Professeur Purdue University AGRICULTURAL
ECONOMICS DEPT
LAFAYETTE INDIANA 47.907 USA

MARTENS André
Directeur Adjoint CRDE Université de
MONTREAL Canada

BEAULIEU Charles-E
Vice Président Enseignement-Recherche
Université du QUEBEC Canada

Interprètes :

GAILLARD Tilly
Interprète 25, avenue Mal. de Lattre
92210 Saint-Cloud France

ILBOUDO Pierre Claver
Ministère des Affaires Etrangères
Ouagadougou

SOMDA Paulin
Ministère des Affaires Etrangères
Ouagadougou

SONGRE Hervé
Ministère des Affaires Etrangères
Ouagadougou

Presse

SAMADOGO Léopold
L'observateur
Ouagadougou Haute-Volta

KONE Ahmed
Journaliste
Ouagadougou Haute-Volta

KIENDREBEOGO T. Samuel
Chef de Service de la Radio Rurale Information
Ouagadougou Haute-Volta

Mr. ELLMAN Antony Oliver
Chief Project Officer, Food Production and Rural Development
Commonwealth Secretariat
Pall Mall, London S.W.1.
England

Mr. MARTON T. Shraga
Project Planner, M.Sc. Agriculture
B.P. 556
Rehovot
Israel

Mr. FISCHER John
Professor, Consortium for International Development
B.P. 5801 W. Martingale
Tucson, Arizona
USA

Mr. MATTHEWS Daniel
Executive Director, African Bibliographic Center
Washington, D.C.
USA

Mademoiselle BARNES Carolyn
Project Adviser
B.P. 35
Ouagadougou

Mademoiselle SORGHO Jeanne
Observatrice
B.P. 834
Ouagadougou

OPENING SPEECH OF THE MEETING ON THE SAHEL INSTITUTE
BY HIS EXCELLENCY THE MINISTER FOR RURAL DEVELOPMENT

Your Excellencies the Ministers
Your Excellencies the Ambassadors
Honourable Guests
Ladies and Gentlemen

We should congratulate ourselves because after numerous meetings, the Sahel Institute is now a reality. The Sahel Institute exists: it has a manager, Dr. Oumarou BA, of the Islamic Republic of Mauritania; the Government of the Republic of Mali has already acquired the necessary land for the construction of its offices.

From the 25th to the 30th September, this year, those responsible for the national scientific and technical research, as well as representatives of organisms and institutions of research and training in our region laid out a legal frame, elaborated the coordination mechanisms and determined the organization of this establishment whose essential regional objectives can be resumed as follows: "contribute by means of research and training to the solution of basic problems of global and integrated development of the Sahel". They also tried to plan the starting program and to fix the priorities of research to be entrusted to the Institute during the next five years.

Today's meeting is a continuation and the broadening of the Bamako one because it brings together not only the experts of the CILSS member countries, but also non-Sahelian experts, representatives of international organisms and sources of financing.

Before going further, I would like to release myself of two pleasant tasks. First of all, on behalf of the people of Upper Volta, the President of the Republic, General Sangoalé Lamizana and his Government, I would like to welcome delegates and representatives from:

- the Cape Verde Islands
- Gambia
- Mali
- Mauritania
- Niger
- Senegal
- Chad
- and from international organizations and financial sources.

Once again Ouagadougou has the honour and privilege of being chosen as a ground of "giving" and "taking". Please excuse us if all the necessary commodities and facilities are not available. This is due to the fact that for a week the capital has been having a considerable number of conferences simultaneously, and we are therefore obliged to divide our means which are of course, those of a Sahelian country. I hope that the limitation in material does not mean a limitation in our hospitality. Feel at home in Upper Volta, and I hope that you will keep a happy souvenir of your short stay in Ouagadougou.

Next I should like to thank all those who honour our opening day by their presence because this clearly shows the interest they feel in problems of the Sahel and the search for solutions.

Delegates of CILSS member countries, representatives of organisms and institutes of research in the Sahelian region, our friends the donators, let me quote a saying which goes: "If you give a fish to he who asks you for food today, tomorrow he will still be hungry, but if you teach him how to fish, he will then know how to meet his needs". I say this because the desire of the Sahel people is to become more and more responsible for their own development. We are convinced that the Sahel Institute can only benefit the Sahel people if the national structures of CILSS member countries are allowed to participate actively in the execution of research programs for the Institute instead of the Institute doing the research itself. This will allow national structures to be reinforced and to acquire well-trained national qualified staff.

Our friends the donators, we hope that the priorities that we have fixed will also be your priorities. In Ottawa, we had fixed the different programs and actions to be taken in the field of water resistant crops, irrigation crops, animal husbandry, fishing, ecology and human resources in order to reach our alimentary self-sufficiency objective. In Bamako, those responsible for research made an inventory of support programs, for research which is essential for the realization of these different programs and actions. They also took into account regional research programs which are taking place at present and of the results already acquired with the aim of avoiding double employment, waste of time, energy and money. We are relying on you now to examine them favourably, and to bring into existence the cooperation between Sahel People on the one hand, and between Sahel people and Non-Sahel people on the other hand. We had already defined and fixed the principles of this cooperation.

Delegates, representatives of organisms and institutions of research and training, representatives of cooperative organisms, for the work that is waiting for you, your time is precious and I shouldn't like to waste it.

With the hope that Ouagadougou will mark an important stage in our development strategy, I declare the meeting of the Sahel Institute open.

Long live the Inter-States Committee for Drought Control in the Sahel!
Long live regional co-operation!
Long live international co-operation!

- 30 -
ANNEX 3

ALLOCATION DELIVERED BY MR. ALY CISSE, CILSS EXECUTIVE SECRETARY
AT THE OPENING SESSION OF THE MEETING OPENED TO THE INTERNATIONAL
EXPERTS FOR THE SAHEL INSTITUTE

Mr. Minister for Rural Development,
Messrs Ministers,
Messrs Members of Diplomatic Corps,
Messrs Representatives of International Organizations and
allied countries,
Messrs Experts,
Mesmes, Misses,
Gentlemen,

First of all, Mr. Minister, I would like to ask you to act as our interpreter to the Government of the Republic of Upper-Volta, in order to express our thorough gratitude for all the facilities put at our disposal in view to assure the good procedure^{of} this important manifestation.

Then, our thanks to all the persons whose precious help enabled us to organize the meeting of the U.N programme for the Development which agreed to finance both the preliminary meeting in Bamako and the even meeting in Ouagadougou.

To all the representatives of allied countries and helping organizations to the experts coming from various continents, we also say thank you for having accepted our invitation. Their presence here, in that circumstance, has a double meaning for us :

- It proves the great interest they show for the Sahel and for its courageous populations ;

- It also proves their determination to help us and to take up the challenge sent by an especially hostile nature.

At last, thanks to all the important people who being present at this ceremony, wanted to show us their friendship and their solidarity once again.

After the meeting of the sahelian experts held in Bamako, from 28th to 30th september, 1977, here we are, this morning, at the meeting of Ouagadougou concerning the Sahel Institute.

A few days ago, the press of Upper Volta was asking me the reason why such a meeting opened to the Experts of the International Community concerning the Sahel Institute ? I very simply answered by saying the Sahelians are men of dialogue, open to others, anxious to cooperate

with others, in a world where no country can require to build its destiny by isolating and ignoring the others.

It is with this feeling that the CILSS Ministers Council, held in N'Djaména in december, 1976, asked the Executive Secretariat to convene a meeting opened to the Experts of the International Community in order to examine the practical modalities allowing the Sahel Institute to start.

The main part the Sahel Institute is to play in view to reach the objectives of the Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel, implied this opening from the beginning.

The mission given to the Institute is clearly defined in the documents submitted to you.

Nevertheless, it could be useful to remind us that the idea to set up the Sahel Institute comes as you know, from the constitutive CILSS meeting, held here, in Ouagadougou in september 1973. It is during this historical conference of our states Leaders, organized when the last drought was still tragically raging, that the decision to set up a specialized Institute in charge of the Research and training promotion within the frame of the objectives to be reached by the organization having just been created, was taken.

Since then, the idea goes on. Taking into account the decision of the conference held in Ouagadougou, the U.N General Meeting passes a resolution inviting the U.N General Secretary to quicken the preliminary works for the starting of the Sahel Institute (18th December, 1974).

Referring to this General Meeting resolution, the UNDP Board of Directors examined the question and concluded that a quick setting up of the Institute was necessary.

At the Executive Secretariat request, the UNDP sent in the CILSS member states a mission in charge of studying the conditions and modalities for the setting up of the Institute. The conclusions of the report of the UNDP Mission were submitted to the conference of the States Leaders of the CILSS member States in December 1975, which decided to convene the sahelian interested experts in view to give

their opinion concerning the objectives and the programme proposed. It decided to build the Institute seat in Bamako and asked the Islamic Republic of Mauritania to appoint a high level cadre to manage it. At the same time, and for the reason I was talking about a moment ago, the 5th Ministers Council decided to convene a meeting opened to international experts - The 7th Ministers Council held in Ouagadougou in April, 1977 appointed the Director General and elected a temporary budget permitting to prepare the effective starting of the project.

The second meeting of the Club of Sahel held in Ottawa in May-June 1977 stressed again upon the determining part to be fulfilled by the Sahel Institute for the realization of the objectives fixed by the CILSS, and upon its strong will to sustain the project. And the CILSS had to search for financing programmes for the Institute in the frame of the Club of Sahel and closely working with the Club Secretariat.

The 15th August 1977, the locals provisionally devoted to the CILSS for the Institute by the government of Mali, were occupied by the Institute Director General and a very reduced team of collaborators.

From 28th to 30th september 1977, the Sahelian experts met again in Bamako to prepare the open meeting decided by the Ministers Council. Then, the meeting beginning today constitute a decisive stage in the starting procedure of the Sahel Institute.

From the international experts invited to this meeting in Ouagadougou, we are waiting for opinions, suggestions pieces of advice, and even criticism concerning the experience we are trying to put to the test. Nevertheless this dialogue that we wished to be constructive, shall take into account the main principles which have been the basis of the setting up of the Sahel Institute and of the works of the sahelian research and training responsables.

Let us remind us those principles :

1st principle

- Above all, the Sahel Institute is a political will of the CILSS Member States, to approach together the problems of development and scientific and technical research in order to resolve at a regional level, at the least cost and in the best delays, the concrete problems given to the sahelians by the nature hostility.

2nd principle

- The Sahel Institute will only exist by and for the Sahelian research and training structures. Its efforts shall aim at the strengthening of not enough developed structures, in order to exploit the available potential of the area better and to avoid double uses, if possible.

To coordinate, harmonize, promote research and training in the Sahel by using the existing sahelian structures and broadcast the research results that is the main mission of the Institute.

The Sahel Institute does not work as a research center on its own, with its own laboratories and searchers. Its mission -we stress on that point in view to avoid any ambiguity concerning this subject- is to coordinate, harmonize and promote research and training.

3rd principle

The Sahel Institute must be an interafrican and international cooperation instrument. This is why, from the very beginning, the Sahelians wanted to put the basis of a close cooperation between the Sahel Institute and the organisms having similar activities and objectives in Africa and all over the world.

In Bamako, I said that, to reach its mission, the Sahel Institute should not work isolated. On the contrary, it is to open itself to "the enriching external contributions, while being the center from which the sahelian experience will shine".

The Sahelian experts who met in Bamako, studied the institutional questions, the various problems raised by the Institute starting, and the priority tasks of the Institute in the fields of training and research during the 5 next years, in order to contribute to resolve the problems raised by Drought Control and the Sahel development.

It could be useful to precise that the Sahel Institute is not an institution parted from the CILSS, or in competition with the CILSS. It is a CILSS institution set up by the CILSS, to fulfill a determined mission in the frame of the objectives to be reached by the Permanent Interstates Committee for Drought Control in the Sahel.

Messrs Experts,

We hope the best from your works.

"The thing which comforts and encourages us in the fight we are leading against drought is the fact we are not fighting alone". Those words are not mine. They were pronounced by President El Hadji Aboubacar Sangoulé LAMIZANA for the opening session at the CILSS. Constitutive Conference, the 11th september 1973.

I do wish that our works will go on in a comprehensive and scientific atmosphere and that the Sahel Institute will be able to begin the realization of the priority programmes having been chosen, as soon as possible, after this meeting in Ouagadougou.

I thank you.

ANNEX 4 - PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA REUNION

Conformément à la Résolution N°3/CJ/6 du 6^e Conseil des Ministres du CILSS, la réunion élargie sur l'Institut du Sahel qui doit se tenir à OUAAGADOUGOU du 28 Octobre 1977 doit étudier les modalités de démarrage immédiat de l'Institut du Sahel, ainsi que sa programmation quinquennale.

Depuis la conférence constitutive du CILSS en septembre 1973 à OUAAGADOUGOU, la création d'un institut de recherche et de formation spécialisé sur les problèmes du Sahel, perçue comme une arme de choix pour lutter contre la sécheresse et améliorer les conditions d'existence des populations, n'a cessé d'être une préoccupation majeure pour nos Etats.

Le projet Institut du Sahel se concrétise grâce à la ferme volonté politique des gouvernements des pays membres du CILSS, grâce aussi à l'intérêt et au soutien constants que la communauté internationale n'a cessé de porter à cette entreprise.

Il s'agit avec la Communauté internationale réunie ici avec les sahéliens d'engager un dialogue franc et fructueux sur les résultats de la réunion préparatoire de Bamako (28/30 Septembre 1977). Les thèmes et projets de recherche dégagés se constituent qu'une base de départ qui doit être améliorée et enrichie par les discussions issues de nos débats. Au cours des trois jours de réunion les experts sahéliens ont mis en place une structure interne, un règlement intérieur, un statut juridique, un statut du personnel et ont déterminé les mécanismes de coordination, d'harmonisation, de coopération et de projection de la recherche.

L'INSTITUT DU SAHEL

Depuis la réunion des experts de la Recherche en avril 1976 à Bamako, le projet d'un Institut du Sahel pour stimuler le développement des pays de la zone sahélienne et lutter contre la sécheresse a progressé à un rythme accéléré.

Le 6^e Conseil des Ministres du CILSS a adopté en décembre 1976 à Djaména les conclusions de la réunion des experts nationaux de la Recherche et a décidé par sa Résolution N°3/CJ/6 d'implanter le siège de l'Institut à Bamako. Il invitait aussi la République Islamique de Mauritanie à désigner un cadre de haut niveau pour en assurer la direction.

Le septième Conseil des Ministres tenu à OUAAGADOUGOU en avril 1977 devrait nommer le Directeur Général et voter un budget intérimaire permettant de préparer le démarrage effectif du projet. La 2^e Réunion du CLUB du Sahel à OITAWA en juin dernier a réaffirmé le rôle déterminant que l'Institut du Sahel devrait jouer dans la réalisation des objectifs fixés et a marqué sa ferme volonté de soutenir ce projet.

Les locaux affectés par le gouvernement malien au CILSS sont prêts à recevoir l'équipe qui doit faire de l'Institut du Sahel un outil de développement des pays du CILSS.

Il serait bon de rappeler quelques principes de base qui ont sous-tendu les efforts de réalisation de ce projet. L'Institut du Sahel est avant tout une volonté politique des Etats du CILSS d'aborder solidairement les problèmes de développement et de recherche scientifique et technique

Conditionnant le succès de la lutte commune contre la sécheresse et pour le développement harmonieux du Sahel.

2. L'Institut du Sahel n'existera que par et pour les structures nationales de recherche et de formation. Cela signifie que l'Institut du Sahel doit stimuler les organismes nationaux de recherche et de formation, favoriser l'utilisation judicieuse des capacités existantes, chercher à accroître leur efficacité en les coordonnant dans un effort commun orienté vers la levée des contraintes au développement du Sahel.

3. L'Institut du Sahel veut et doit être non seulement un cercle de solidarité entre les pays du CILSS, mais aussi un instrument de coopération scientifique et technique inter-africaine et internationale. L'Institut du Sahel accomplira mieux sa mission s'il peut devenir un cadre privilégié pour la réflexion sur les problèmes de réhabilitation du Sahel et la recherche de leur solution par l'intégration des efforts des pays du CILSS, des organismes interafricains et de la communauté internationale.

L'arrivée, l'accueil et l'enregistrement des participants débutera dès le 17 Octobre 1977.

77147/REIS

PROJET DE

P R O G R A M M E

Lundi 24 Octobre 1977

Mardi, 25 Octobre 1977

8 H 00 Inscription Palais O.C.N.R.
 9 H 00 Ouverture officielle par Son Excellence M. AUGUSTIN WINNINGA Ministre du Développement rural de la République de Haute-Volta et par son Excellence M. ALY Cisse, Secrétaire Exécutif du CISS
 10 H Fin Pause café
 10 H 30 Reprise Désignation du Bureau de la Réunion

Adoption de l'ordre du jour
 Organisation du travail
 Formation des Commissions et élections des Bureaux

2 H Fin Déjeuner
 15 H Reprise du travail en Commission
 16 H 30 Pause café
 17 H Reprise du travail en commission
 18 H Fin.

8 H 30 Travail en commission
 10 H Pause café
 10 H 30 Reprise du travail en commission
 12 H 30 Fin déjeuner
 15 H Reprise du travail en commission
 16 H 30 Pause café
 17 H Reprise
 18 H 30 Fin

Mercredi, 26 Octobre 1977

8 H 30 Travail en commission
 10 H Pause café
 10 H 30 Reprise du travail en commission
 12 H 30 Fin déjeuner
 15 H Reprise du travail en commission
 16 H 30 Pause café
 17 H Reprise
 18 H 30 Fin

77147/REIS

Judi, 27 Octobre 1977

8 H 30	Plénière	Examen des travaux des Commissions Cadre Institutionnel (1) Programme de démarrage (2) Programme de première génération (3)
10 H 00	Pause café	
10 H 30	Reprise de la séance plénière	
12 H 30	Fin	
15 H	Reprise de la plénière	
16 H 00	Pause café	
17 H	Reprise de la plénière	
18 H 30	Fin de la plénière	
20 H 30	séance de nuit (si nécessaire)	

Mardi, 28 Octobre 1977

8 H 30	Plénière	présentation des résultats des travaux des commissions et déclara- tions des représentants des sources de financement sur leurs contributions dans la réalisation du programme et financement de l'Institut.
10 H	Pause café	
10 H 30	Reprise	
12 H 30	P.N	
15 H 30	Reprise de la plénière	
17 H 30	Pause café	
18 H	Cloûture officielle par son Excellence M. A WIMINGA Ministre du Développement rural de la République de Haute-Volta	

77147/REIS

LE SECRETARIAT DE LA
RÉUNION ET FUSCIEONERA
A PARTIR DU 20/10/77

Renseignements généraux

ACCUEIL Un service d'accueil sera organisé à l'aéroport international de OUA-GADOUGOU pour les passagers arrivant par avion

LIEU DE LA RÉUNION Assemblée Nationale

(Palais du Comité Consultatif National pour le Renouveau, 3. C. H. P. 9 Avenue de l'Indépendance Tél : 366.27 OUA-GADOUGOU)

TRANSIORT Un service de transport sera organisé entre l'aéroport, les différents Hôtels et le lieu de Réunion. Un horaire sera communiqué aux participants.

INSCRIPTION Aucun frais d'inscription ne sera perçu. Afin de faciliter l'organisation de la Réunion nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre à l'adresse en utilisant la fiche d'inscription jointe à ce programme.

Chaque participant recevra par courrier (selon nos possibilités) ou à son arrivée la documentation relative à la Réunion, ainsi que des renseignements pouvant lui être utiles durant son séjour à OUA-GADOUGOU.

RESERVATIONS D'HÔTELS Un certain nombre de chambres a été réservé pour les participants dans les hôtels de la capitale. Prière nous reconformer votre choix sur la fiche d'inscription.

TRADUCTION ET INTERPRÉTARIAT Un service de traduction simultanée pour l'anglais et le français sera mis à la disposition des participants.

LANGUES DE TRAVAIL Les langues de travail seront le français et l'anglais. Lors des exposés et discussions en plénière et peut-être en Commission l'interprétation simultanée sera assurée dans ces deux langues. Les documents seront reproduits (dans la mesure du possible) dans les deux langues.

ORALIMTES D'ENTRÉE Selon leurs nationalités certains participants auront besoin d'un visa d'entrée pour la Haute-Volta. Les participants pourront obtenir ces visas auprès des Ambassades de ce pays dans leurs pays de résidence ou s'il n'y en a pas, auprès des Ambassades étrangères chargées des Affaires Volontaires ou exceptionnellement et seulement en cas de force majeure à leur arrivée à l'Aéroport International de OUAGADOUGOU. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous prévenir de votre date d'arrivée, afin que le service d'accueil mis en place à cet effet puisse vous apporter l'aide nécessaire dès votre arrivée.

RÈGLEMENTATIONS SANITAIRES Un certificat de vaccinations contre la variole et contre le fièvre jaune en cours de validité est exigé.

RESTAURATION Des repas peuvent être pris dans les restaurants existants à OUAGADOUGOU.

PAUSE CAFE Des rafraichissements seront servis gratuitement durant les pauses.

CHANGE Des services de change existent dans chaque banque à OUAGADOUGOU

B. I. C. I. A. Hotel Indépendance

B. I. C. I. A. En ville

B. I. V. En ville

COMMUNICATIONS Durant la Réunion, un service de téléphone télex et de courrier est mis à la disposition des participants

AMTEK GIBSS CODEUR 5265 UV / HAUTE-

VOLTA OUAGADOUGOU.

TELEPHONE 12-52 350.78

T. P. 7019. OUAGADOUGOU HAUTE-

VOLTA

REMERCIEMENTS Nous tenons à remercier les volontaires voltaïques et le FEUD pour leur contribution à l'organisation de cette Réunion

ANNEX 5

RAPPORT DE LA COMMISSION I

La commission 1 de la réunion élargie sur l'Institut du Sahel après la séance solennelle d'ouverture, a poursuivi ses travaux dans les locaux de l'Assemblée Nationale de Haute-Volta à Ouagadougou, les 24, 25, et 26 Octobre 1977.

La commission a commencé par élire le bureau ci-dessous :

Président	Mr. Albert WRIGHT (Niger)
Co-Président	Mr. Louis BERLINGUET (CRDI)
Rapporteur	Mr. Brahim RABANI (Mauritanie)
1er Co-Rapporteur	Dr Oumar B.S (CILSS)
2ème Co-Rapporteur	Mr. Juan BLANCH-SOLER (PNUD)

La commission devait discuter des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Statuts juridiques
- 2) Organisation interne
- 3) Statuts du personnel
- 4) Profils des emplois administratifs
- 5) Mécanismes de coordination, de coopération, d'harmonisation et de promotion entre l'Institut du Sahel et les Etats d'une part, et les organisations extérieures du CILSS.

Ont participé aux travaux de cette commission les personnes dont la liste est jointe en annexe au présent rapport.

La Commission a adopté la méthode de travail suivante :

- 1) Procéder en premier lieu à un échange de vues assez large
- 2) Discussions autour des points inscrits à l'ordre du jour point après point

Les points essentiels de cet échange de vues sont les suivants :

- Notion de projets propres à l'Institut du Sahel par rapport aux projets des institutions nationales ou régionales
- Modalités de financement des programmes de l'Institut
- Conseil Consultatif : Association des sources de financement à la gestion de l'Institut (rôle très maigre du Conseil Consultatif proposé dans les documents de base des discussions).

Toujours sur la même lancée des échanges de vues ont eu lieu sur les problèmes liés à la recherche et sur la clarification nécessaire au sujet de la formation dans son ensemble afin d'éviter "le gigantisme" à l'Institut. Les discussions se prolongeant, il a été proposé l'étude uniquement des documents suivants (ils paraissent être les plus essentiels pour la réunion élargie) :

- Historique et présentation de l'Institut du Sahel (document n° 1)
- Statuts juridiques (document n° 2)
- Organisation interne de l'Institut du Sahel (document n° 3)
- Mécanismes de coordination, d'harmonisation, de coopération et de promotion (document n° 7)

Après l'adoption de cette proposition, le débat général s'est poursuivi par un échange de vues sur la place de l'Institut du Sahel au sein du CILSS.

De même ont été abordés les problèmes de la formation (domaine trop vaste) et la coordination de celle-ci par l'Institut du Sahel, ainsi que les problèmes de la politique scientifique des Etats et son harmonisation à l'échelle régionale par l'Institut du Sahel.

Diverses questions ont été posées et des clarifications ou précisions demandées au Directeur Général de l'Institut qui a eu à fournir des réponses.

1. Document n° 1 sur l'Historique et la Présentation

La commission a entendu une présentation du document par le Directeur Général de l'Institut, Il a précisé l'importance du cadre institutionnel de l'Institut du Sahel et les motifs qui ont présidé à sa création dans la conjoncture actuelle. Il a également souligné que l'Institut n'est pas lui-même un centre de recherche, avec ses laboratoires et ses chercheurs propres, qu'il est seulement un outil de coopération régionale chargé d'assurer la coordination, l'harmonisation, la promotion de la recherche et de la formation.

Un débat nourri s'est concentré autour du problème de la formation à l'issue duquel l'idée de formation exprimée dans le document (paragraphe IV, point 4, page 10, a recueilli l'assentiment général de la commission, surtout après qu'on ait précisé que le document en question n'était présenté qu'à titre d'information, son contenu ayant été approuvé par le Conseil des ministres du CILSS.

2. Document n° 2 sur les statuts juridiques de l'Institut du Sahel

La commission a longuement étudié les mécanismes de gestion de l'Institut, notamment l'organigramme et la composition de son Conseil d'Administration. L'importance du Conseil Consultatif et du Conseil Scientifique et Technique a été soulignée. Ne pouvant parvenir à un consensus sur la composition du Conseil d'Administration, la commission a décidé de consigner les recommandations et suggestions, laissant ainsi au Conseil des ministres le soin de choisir la solution qui s'avérerait la plus adéquate. Les propositions retenues peuvent être présentées sous les rubriques suivantes :

- a) Un Conseil d'Administration qui est Conseil des ministres du CILSS avec l'institution d'un Comité Exécutif responsable des opérations de gestion et de contrôle.
- b) Un Conseil d'Administration distinct du Conseil des Ministres du CILSS, composé d'un ministre par Etat ou son représentant désigné.
- c) Un Conseil d'Administration distinct du Conseil des ministres du CILSS, composé de hauts fonctionnaires choisis nominativement par les Etats.

Dans les cas ci-dessus, le Conseil d'Administration est présidé par le ministre Coordonnateur du CILSS. Les autres instances telles que le Conseil Consultatif et le Conseil Scientifique et Technique, prévues dans le document en plus de la Direction Générale conservent le même rôle.

- d) Un Conseil d'Administration désigné par les Gouvernements des Etats membres du CILSS et qui constitue l'instance suprême de l'Institut. Il est assisté de:
 - d'un Conseil scientifique et Technique composé de responsables scientifiques des Etats s'entourant largement de spécialistes qualifiés en recherche et développement. Ce Conseil est chargé de formuler des thèmes de recherche et de donner des avis motivés sur le programme de l'Institut.
 - d'un Comité de Programme composé de représentants des Etats membres du CILSS et chargé d'élaborer, d'adopter et de contrôler l'exécution des programmes de l'Institut.
 - d'un Comité de Coordination des aides extérieures

Le Conseil d'Administration de l'Institut en rédigeant le cahier des charges du Conseil Consultatif prévu par les statuts devra tenir compte des observations et suggestions émises par les sources de financement. La commission suggère par ailleurs de veiller à l'harmonisation des articles des différents documents.

Quant aux dispositions financières, il importe de prévoir plusieurs catégories de financement dont notamment,

- un budget normal de fonctionnement
- un budget opérationnel tenant compte des programmes gérés et des programmes patronnés par l'Institut.
- un budget d'investissement

3. Document n° 3 sur l'organisation interne de l'Institut

Ce document n'a pas été discuté, son élaboration étant essentiellement du ressort de la Direction Générale de l'Institut.

4. Document n° 7 sur le projet de convention fixant les mécanismes de coordination, d'harmonisation et de coopération scientifique et technique entre l'Institut du Sahel et les institutions nationales Sahéliennes et étrangères

La commission, après un large échange de points de vue a senti la difficulté d'élaborer à ce stade un document parfait, compte tenu du caractère évolutif de l'Institut.

L'accent a été mis surtout sur la nécessité de faire une distinction nette entre les programmes gérés et les programmes patronnés.

La commission recommande que les statuts et la convention soient harmonisés afin de conserver la conformité des aspects juridiques contenus dans les dits documents.

La commission a estimé que le rôle de coordination dévolu à l'Institut du Sahel ne sera effectif que s'il dispose des moyens financiers et humains suffisants. Il est en particulier souhaitable que l'Institut soit doté de moyens adéquats pour assurer la réalisation des programmes gérés.

La commission estime que la convention devra être revue sur un plan général, laissant aux différents organes subsidiaires de l'Institut le soin de proposer des aménagements au fur et à mesure que les besoins se feront sentir.

Compte tenu de la nécessité de faire démarrer l'Institut dans les meilleurs délais et du besoin d'approfondir la réflexion sur le document relatif au projet de convention fixant les mécanismes de coordination et de coopération scientifique et technique entre l'Institut du Sahel et les institutions nationales sahéliennes et étrangères, la commission souhaite que les statuts de l'Institut du Sahel soient améliorés en priorité dans leur formulation, afin qu'ils puissent être adoptés au prochain Conseil des Ministres.

BUREAU DE LA COMMISSION I

PRESIDENT	NIGER (Mr. Albert WRIGHT)
CO-PRESIDENT	M. Louis BERLINGUET (CRDI)
RAPPORTEUR	Brahim RABANI (Mauritanie)
1er Co-RAPPORTEUR	Dr. Oumar Ba (CILSS)
2ème CO-RAPPORTEUR	M. BLANCH SOLER (PNUD)

COMMISSION I

DAMIBA Aimé	Délégué Haute-Volta
OUEDRAGO Frederic	Délégué BCEAO
THIHE David	Observateur Canada
W. KONYNENBURG	Pays-Bas
Maïna Ari Adji KIRGAN	Délégué CEAO
Stanislas ADOLEVI	CRDI
Charles BEAULIEU	Université du Québec
Jean-Nicolas MARCHAL	UNSO
BETI Dino	Coopération Technique Suisse
Jacques CLAUDE	ORSTOM, Dir. Centre Ouagadougou
Stacy Roy	OCDE
M. DOCKINGUE	PNUD
E. STRETTA	UNESCO
S. REA	AID/WASHINGTON
M. BARRON	OCT/UN/NY
Marc MORIN	QUEBEC-Canada
BEKAYO N. DERGA	TCHAD
Abdoulaye MAIGA	CIPEL/Mali
Kalfa SANOGO	MALI
Jeanne SORGHO	Observatrice Haute-Volta
Cheikhou DARY	SENEGAL
Dr. LOULEID O WADDAS	MAURITANIE
Abdoulaye TRAORE	LIPTAKO-GOURMA- Ouagadougou

ANNEX 6

RAPPORT DE LA COMMISSION NO.2

La Commission 2 a examiné l'ensemble des documents présentés par le Secrétariat exécutif du CILSS :

- Programme quinquennal de l'Institut 1977-1982
- Programme protection des cultures et des récoltes
- Unité d'observation, de prévision et de prospective en sciences sociales,
- Proposition pour un programme sahélien de recherche démographique,
- Considérations démographiques pour la mise au point de projets relatifs aux produits alimentaires de base dans les pays Sahéliens (Projet IDEP),
- Etude d'une stratégie documentaire pour le Sahel en vue de créer un réseau d'information et de documentation scientifique et technique du CILSS à l'Institut du Sahel (Rapport de la mission CILSS).

La Commission 2

- Félicite le Secrétariat exécutif du CILSS et les différents groupes de travail constitués pour la qualité des documents qui lui ont été présentés
- Note que les documents présentés proposent des principes d'action qui ont été acceptés.
- Note que les coûts donnés dans les documents pour l'exécution des différents projets sont indicatifs et doivent être revus et actualisés en fonction des plans d'opération.
- Recommande qu'à l'avenir les coûts récurrents et les augmentations de prix dues à l'inflation soient pris en considération lors de l'élaboration des différents projets.
- Attire l'attention sur le fait qu'il y a des duplications partielles entre certains projets (construction de bâtiments, laboratoires dans le projet 4 du programme quinquennal de l'Institut et de l'annexe G du programme de protection des cultures et des récoltes).
- Recommande au Secrétariat exécutif du CILSS de faire préparer dans les meilleurs délais les études de faisabilité nécessaires et les dossiers de présentation aux sources de financement.
- Insiste sur la nécessité d'une plus grande participation financière des Etats membres du CILSS aux différents programmes de l'Institut du Sahel.

PROGRAMME DE DEMARRAGE DE L'INSTITUT DU SAHEL

1. Support logistique :

Après étude et discussions du document (projet n° 1), la commission a retenu le projet du support logistique à l'Institut du Sahel.

Ce projet s'élève à une somme globale de 265.982.000 FCFr. dont 16.000.000 FCFr. fournis par le CILSS, pour la première année de fonctionnement de l'Institut. La commission attire l'attention des Etats membres du CILSS sur la nécessité de prendre d'ores et déjà toutes dispositions utiles pour une prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Institut par les Etats membres. A cet effet, il est demandé au CILSS de préparer une étude sur les contributions éventuelles de chaque Etat.

La commission recommande au Secrétariat Exécutif d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil des Ministres et des Chefs d'Etat du CILSS, l'augmentation du budget de fonctionnement de l'Institut du Sahel.

2. Bilan analytique des structures de recherche, de formation et de documentation des Etats membres du CILSS

La commission a reconnu toute l'importance qu'il convient d'attacher à ce projet. Elle propose que sa formulation soit revue pour tenir compte des éléments suivants :

- ce bilan ne soit pas être un simple répertoire mais doit être analytique et fournir un instrument scientifique de travail pour la coordination des programmes nationaux et régionaux de recherche ;

- importance, rôle et priorité de la recherche agronomique dans les pays sahéliens, en particulier une attention spéciale doit être accordée à la vulgarisation des résultats de la recherche.

Considérant le rôle primordial que peuvent jouer les Bureaux d'Etudes Africains dans le processus du développement économique et social des pays africains et particulièrement des pays sahéliens, la commission insiste sur la nécessité :

- d'effectuer un recensement d'une part des Bureaux d'Etudes Africains, d'autre part de la documentation existante au sein de ces bureaux et
- de leur accorder une priorité par rapport aux Bureaux d'Etudes étrangers dans la réalisation des études prévues dans les différents programmes.

3. Construction de l'Institut

La Commission accepte le projet de construction de l'Institut du Sahel en considérant que les chiffres avancés sont provisoires. Elle reconnaît que, même si l'Institut ne fait pas de la recherche, il doit disposer de l'infrastructure nécessaire à la collecte, au classement et à la diffusion des documents scientifiques et techniques et être un centre d'accueil pour les chercheurs sahéliens.

Elle recommande qu'une étude soit faite dans les meilleurs délais pour définir l'importance et les types des bâtiments et équipements en fonction des besoins tels qu'ils apparaissent au travers des différents projets et programmes qu'aura à réaliser l'Institut.

Elle recommande au Secrétariat Exécutif du CILSS de prendre contact avec les organismes de coopération pour assurer en toute 1ère priorité le financement d'une telle étude ainsi que la réalisation des plans de construction.

4. Publications de l'Institut

La commission reconduit la recommandation de la réunion de Bamako septembre 1977 demandant qu'une étude préliminaire soit faite pour déterminer les moyens les plus efficaces et les moins onéreux, devant permettre à l'Institut du Sahel de jouer son rôle dans le domaine des publications scientifiques.

5. Programme de protection des cultures et des récoltes

La commission prend note des résultats des réunions des responsables de la protection des végétaux tenues à Ouagadougou du 18 au 22 Octobre 1977. Elle exprime sa satisfaction devant l'évolution favorable de cet important projet. Toutefois elle insiste sur les priorités à accorder à ce programme, voire :

1ère priorité : renforcement des moyens des services nationaux et des organisations régionales de protection des cultures et de récoltes.

2ème priorité : Création d'une cellule d'information, de formation et de la coordination au sein de l'Institut du Sahel.

3ème priorité : Recherches pour la lutte intégrée contre les déprédateurs des cultures et des récoltes.

La commission adopte le protocole amendé de gestion du programme de protection des cultures et des récoltes. Elle approuve l'envoi d'une mission CILSS dans les Pays Membres pour formuler le plan d'opération du projet de recherche et de développement de la lutte intégrée (annexe B) tel qu'approuvé par le Conseil des ministres du CILSS et le Club du Sahel en tenant compte des besoins exprimés par les Pays sahéliens lors de la réunion du 18 au 20 Octobre 1977.

La commission recommande que pour le financement de l'ensemble du programme, les donateurs tiennent le plus grand compte des priorités définies par les sahéliens et participent plus particulièrement au renforcement des services nationaux et régionaux des protections de cultures et récoltes.

6. Unité d'observation, de prévision et de prospective en sciences sociales : sociologie - économie - démographie

6.1. La commission a examiné le document adapté par la réunion de septembre 1977 à BAMAKO fixant les grandes orientations de l'Unité d'observation de prévision et de prospective en sciences sociales.

Cette unité comprend 3 éléments dénommés : "Programmes"

- Le programme d'observation des milieux humains.
- Le programme d'analyse, de perspective et de prospective socio-économique.
- Le programme de recherche démographique.

6.2. La commission recommande la création d'une unité d'observation, de prévision et de prospective en sciences sociales (sociologie, économie, démographie) et souhaite la formation de personnel qualifié pour le démarrage de ce programme.

6.3. Programme d'observation des milieux humains

La commission a pris connaissance d'une proposition pour la mise en place au sein de l'unité d'observation, de prévision et de prospective en sciences sociales : Sociologie - Economie - Démographie, d'un programme d'observation des milieux humains. Comme le contenu et le profil de ce programme n'ont pu être arrêtés avant la présente réunion.

La commission demande aux responsables de l'Institut du Sahel d'entreprendre dans un délai assez bref, la rédaction de ce programme pour le démarrage du dit programme.

La commission recommande au Secrétariat Exécutif du CLSS de prendre des contacts avec les sources de financement intéressés par ce programme.

6.4. Programme d'analyse, de perspective et de prospective socio-économiques.

La commission a examiné et approuvé le document présenté à BAMAKO, et souhaite le démarrage de ce programme dans les meilleurs délais. A cet effet le Secrétariat Exécutif du CLSS devra introduire une requête auprès des sources de financement intéressées.

6.5. Programme de recherche démographique

La commission a examiné le document adapté par la réunion de Septembre 1977 à BAMAKO fixant les grandes lignes du programme de recherche démographique. Elle a examiné par ailleurs le document de l'USAID intitulé "Proposed terms of reference for demographic Unit for Sahel Institute".

La commission estime que les propositions de l'USAID s'intègrent harmonieusement au projet défini à Bamako. Elle propose donc qu'il soit pris en compte dans la définition du programme de l'Unité.

La commission considère cependant que le document de Bamako reste le cadre général de référence dont le document AID ne représente qu'un aspect.

Il faut donc assurer une diversification maximale des sources de financement du projet en mettant notamment à contribution le système des Nations Unies et le FNUAP en particulier. A cet égard le Coordonnateur du FNUAP pour la région a réaffirmé l'intérêt du Fonds pour le projet démographique Sahel.

En ce qui concerne le document USAID, la commission pense que le coût du projet est sous-estimé et que son budget devra être révisé par le Secrétariat du CILSS pour être plus conforme à la réalité.

Pour ce qui est de la mise en route effective du programme, la commission propose qu'il soit procédé à la nomination dès que possible d'un Coordonnateur intermédiaire (sahélien si possible) dont la tâche consistera à prendre contact avec les différents instituts nationaux pour préparer un programme global aussi complet que possible de recherche démographique pour le Sahel. Celui-ci inclura les activités tant nationales que régionales. Il sera soumis à l'approbation des sahéliciens lors d'une réunion qui se tiendra au moment opportun (soit environ six mois après la mise en place du Coordonnateur intermédiaire) avant d'être présenté aux sources de financement.

La commission fait remarquer que, dans cette optique, la réunion prévue en Janvier 1978 est prématurée. Par ailleurs, la mise en route d'une phase intermédiaire du programme suppose un minimum de moyens financiers qui devront être évalués précisément par le Secrétariat Exécutif du CILSS pour qu'une assistance rapide des donateurs puisse être accordée pour le démarrage du projet.

La Commission n° 2 recommande :

- 1) que le Secrétariat exécutif du CILSS fasse sans délai une demande de financement aux donateurs pour la phase intermédiaire du programme démographique.
- 2) la nomination dès que possible d'un coordinateur du programme de recherches démographiques.
- 3) que le coordinateur intermédiaire fasse les préparations nécessaires pour que se tienne une réunion au moment opportun.

7. Considérations démographiques pour la mise au point de projets relatifs aux produits alimentaires de base dans les pays sahéniens (Projet IDAP)

La Commission a repris les recommandations faites à Bamako vis-à-vis de ce projet et retient qu'il mérite toute l'attention de l'Institut du Sahel, et son soutien éventuel. Il appartiendra à l'Institut de s'occuper d'examiner avec l'IDAP les modalités de collaboration, ce projet devant s'harmoniser au programme démographique de l'Institut.

8. Etude d'une stratégie documentaire pour le Sahel en vue de créer un réseau d'information et de documentation scientifique et techniques du CISS à l'Institut du Sahel

Considérant que la Réunion inter-sahélienne des experts tenue à Bamako du 28 au 30 septembre 1977 a adopté le rapport de la mission CISS "Etude d'une stratégie documentaire pour le Sahel en vue de créer un réseau d'information et de documentation scientifique et technique à l'Institut du Sahel" et, en particulier, les conclusions et recommandations dudit rapport (Chap. II), la Commission fait siennes ces recommandations.

Elle insiste tout spécialement sur les recommandations suivantes :

8.1. Politiques nationales de documentation (Rec. N° 3 du rapport)

La Commission recommande comme indispensable l'établissement d'un réseau documentaire au Sahel et qu'une politique nationale en matière de documentation scientifique et technique soit définie dans chaque Etat afin d'établir le programme à court et à moyen terme. Cette fonction pourrait revenir à une commission nationale de la documentation scientifique et technique.

8.2. Statuts des professionnels de la documentation (Rec. N° 4 du rapport)

La Commission recommande :

- de prendre toutes mesures permettant la promulgation et l'application rapide au niveau national d'un statut de la profession des documentalistes, archivistes et bibliothécaires là où un tel statut n'existe pas encore;
- de valoriser les statuts existants pour attirer davantage de techniciens, améliorer le recrutement et assurer la promotion indispensable de la documentation scientifique et technique.

8.3. Choix de la stratégie (Rec. n° 5 reformulée comme suit):

La Commission a opté pour l'orientation n° II en faveur d'un traitement informatisé des données qui comporterait un passage progressif des méthodes d'information documentaire manuelles à des méthodes informatisées. A cet effet, qu'une Base de données commune à tous les Etats soit organisée en utilisant les moyens informatiques déjà existants dans le Sahel, ainsi que les procédures actuellement employées dans la région. Ces moyens ont été reconnus suffisants pour créer la base dès à présent.

8.4. Formation (Rec. n° 7 amendée comme suit:)

A. Cadres moyens

La Commission recommande de renforcer les moyens de l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentaliste (EBA.D) de l'Université de DAKAR pour lui permettre d'assurer correctement les besoins des pays sahéliens dans le cadre du réseau.

B. Cadres subalternes:

Ces cadres, reconnus indispensables, seront formés au moyen de stages pratiques à organiser dans les centres et institutions susceptibles de les accueillir.

C. Domaine informatique :

En matière de formation et de recyclage dans les divers aspects touchant à l'informatique, qu'il soit fait appel à l'Institut Africain d'Informatique de Libreville.

8.5. Sauvetage de la littérature non conventionnelle

La Commission recommande que la littérature dite "non conventionnelle" existant dans les Etats du CILSS fasse l'objet d'une attention particulière et urgente pour en effectuer le "sauvetage".

A ce titre :

- qu'une opération spéciale soit envisagée afin d'organiser dans chaque Etat le tri, le classement, le répertoriage, la conservation et, si possible, le microfichage de ces documents,
- qu'un catalogue soit établi
- qu'une centralisation soit organisée au niveau national pour en faciliter l'accès aux utilisateurs.

D'autre part, les recommandations suivantes ont également été adoptées :

8.6. Coordonnateur du réseau du Sahel

La Commission recommande la mise en place rapide du coordonnateur du réseau afin d'assurer dès à présent les premières activités indispensables à la préparation du réseau.

8.7. Moyens documentaires du CILSS

La commission recommande :

- 1) la création du centre de documentation de l'Institut du Sahel
- 2) Le renforcement du centre de documentation du Secrétariat Exécutif du CILSS, tels que prévus dans le rapport des consultants.

8.8. Groupe de travail

La Commission recommande la constitution, dans les meilleurs délais, d'un groupe de travail restreint chargé d'élaborer les programmes et plans d'opérations nécessaires à la mise en oeuvre du réseau.

8.9. Réunion des documentalistes sahéliens

La Commission recommande l'organisation et la convocation d'une réunion des documentalistes sahéliens en vue d'examiner en commun les voies et moyens de leur participation au réseau.

8.10. Inventaire des centres et services documentaires

La Commission recommande :

- A. Que les centres et services documentaires existants soient inventoriés et qu'un inventaire de leurs moyens et de leurs activités soit établi en vue de dresser, entre autres, un catalogue collectif du Sahel;
- B. que l'analyse de leur domaine et de leurs activités soit prise lors de cet inventaire en vue d'une harmonisation des méthodes documentaires
- C. que le renforcement des moyens en matériel et personnel soit consenti, quand nécessaire, pour la valorisation des services. En particulier, que le recyclage accéléré des agents subalternes employés en documentation soit prévu dans les programmes de formation de l'Institut du Sahel.

8.11. Formation des utilisateurs

La Commission recommande :

- de faciliter la formation des utilisateurs de l'informatique de la documentation scientifique et technique par des enseignements condensés, des séminaires, des conférences et tous les moyens audio-visuels jugés convenables.

Une telle initiation documentaire serait à offrir d'abord aux élèves des Ecoles d'Etat, écoles supérieures, écoles normales, à l'enseignement technique, puis aux divers stades de l'enseignement supérieur.

8.12. Diffusion de l'information

La Commission recommande :

que soit examinée la possibilité d'organiser dans chaque pays membre du CILSS la diffusion de l'information et de la documentation.

- A. Soit par le moyen d'une structure nationale spécialisée, rattachée à un ministère d'Etat, par exemple : Plan, Intérieur, Développement Rural, etc.
- B. Soit par toute autre disposition jugée convenable : service rattaché à un Centre de documentation national, à une bibliothèque scientifique et technique, diffusion par les centres sectoriels ou régionaux, etc..

COUTS ESTIMATIFS DU PROGRAMME DE DEMARRAGE DE L'INSTITUT DU SAHEL (US \$)

	Coût Total	Durée	Coût Annuel	Observations
• Construction de l'Institut	9.500.000		-	
• Support logistique à l'Institut	4.200.000		1.040.000	Le Budget pour 1977-78 est de 263. Millions F.CFA dont 85 pour des Coûts d'investissements. L'on a estimé que par la suite, les coûts de fonctionnement seraient de 200 millions FCA annuellement, coûts remanents non compris
• Bilan analytique des structures de recherche	230.000	Moins d'un an	230.000	
• Publication scientifique	1.300.000	5 ans	260.000	
• Programme d'analyse, perspectives et prospectives Socio-économique	3.500.000	3 ans	1.170.000	
• Programme de recherches démographiques	3.500.000	3 ans	1.170.600	
• Eléments du réseau de documentation scientifique et Technique.	8.033.000	5 ans	1.606.600	
• Programme de protection des végétaux				Il n'est indiqué ici aucun chiffre car ce programme sera géré entièrement par le Secrétariat Exécutif du CILSS
• Projet IDEP				Ce projet est estimé à 191.000 US \$ mais sera géré par l'IDEP.
	31.033.000		5.176.600	

COMMISSION 2 - BUREAU DE LA COMMISSION

Président : DR H. SOARES - Protection des Végétaux
Co-Président : CHAPELIER - UNSO
Rapporteur : DJANGRANG
1° Co-Rapporteur : MAGAGI - CILSS
2° Co-Rapporteur : Gana DIAGNE - OICMA

COMMISSION N°2

NOM ET PRENOMS	ORGANISATION OU PAYS
DJIBY SALL	O H V S
NDAW Rosanna	National Library Gambia
Mme KEITA Rokiatou	Ecole Normale Supérieure - Mali
Mme BA Daoulé DIALLO	Recherche Agronomique - Mali
NANKEBOUEB DOUTI	Communauté Economique du Bétail et de la Viande - Ouagadougou
Rafik SKAF	FAO/Bureau Régional Afrique/ Protection des Plantes
REYNTJENS	F A O
NACRO Aboubacar	C E A O
SANGARE Modibo	"
CATHERINET Maurice Diego	Consurltant/CILSS
KABORE Philippe	Autorité du Liptako-Gourma
KRISSIANBA Ali	Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (C.I.E.H.)
Robert KOESTER	Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (C.I.E.H.)
LANDING SAVANE	B.I.T. - Equipe Population et travail Addis-Abeba - Ethiopie
DJANGRANG Maputta	Protection des Végétaux (TCHAD)
NASSOUR Guelengdou Kasia Ouaicou	Chef Division de la Population - Plan (Tchad)
HOGEL Jens	Présentant Résident du PNUD en Haute Volta
FISCHER JOHN	COMBORTIUM for International Développement - USA

ATWELL Donald
Golden NYRON
Edouard DEMBELE
SOARES HORACIO
DIEME SENI
LANFRANCHI Jacques
KANE HADYA

FAULKINGHAM Ralph
SABAGH Georges
GUISSOU Josephine
AFFOYON Didier
MBOOB Sulayman
BELL ALBERT
PIRES Antonio
ADEGBOYE Rufus
GAMBORCTTA Hector

FAUCK Roger
MARTENS André
Alioune Badara CAMARA

NEBIE Badoo Joseph
BAKO Ousmane

ELLMAN Antony
MERCIER Marcel
OBAME-MBA Jean Baptiste
DR. Ousmane SILLA
Mme BUCHET Frimigacci
D'ALMEIDA
CAMARA Mamadi
Gana DIAGNE
CHAPELIER Georges
CUEFFET F.

US.ID - Ouagadougou
US.ID - Bamako
Directeur Bureau OIT - Dakar
Cap Vert - Ministère Développement Rural
Protection des Végétaux - Sénégal
GERDAT - France
Ministre d'Etat Chargé du Développement
Rural à Nouakchott
Le Population Council New York
A.I.D. - Etats-Unis
S.A.E.D. - Haute Volta
OCLALAV - Sénégal
Protection des Végétaux -- the Gambia
G.T.Z. Protection des Végétaux - R.F.A.
Protection des Végétaux - Cap-Vert
University of IBADAN - Nigeria
African Institute for Economic Develop-
ment Planning UN - IDEP - Dakar
ORIFON - France
C F D E - Univ. de Montréal - Canada
Section Documentation Université de
Dakar
Protection des Végétaux - Haute-Volta
Direction Agriculture - Protection des
Végétaux - NIAMEY/Niger
Commonwealth Secretariat
C.R.D.I. - Ottawa/Canada
I.A.I. Libreville
C.I.L.S.S.
C.I.L.S.S.
SIGES/Côte d'Ivoire
Haute Volta
OICMA - BAMAKO/Mali
UNSO - New York/USA

UNIDO

RAPPORT DE LA COMMISSION NO.3

(Programme de première Génération)

La commission s'est réunie à Ouagadougou les 24,25 et 26 Octobre 1977 à l'Assemblée Nationale, sous la Présidence du Docteur Roger Moussa TALL (CEBV) et la Co-Présidence de Monsieur Alioune SALL (ENDA). Le Rapporteur et les Co-Rapporteurs étaient respectivement Monsieur Mahawa MBODJI (Sénégal) et Messieurs Jean-François POULAIN (GERDAT) Gérard DELMAS (BIT) Idrissa YAYA (CILSS).

Le Secrétariat Exécutif du CILSS a fourni aux participants une abondante documentation.

La commission a tout d'abord, après un exposé introductif du CILSS définissant ses attributions, discuté de la procédure à suivre et puis arrêté les dispositions suivantes :

- la présente rencontre, élargie de la communauté internationale, est une continuation de la réunion de Bamako d'il y a un mois sur l'Institut du Sahel. De ce fait il a été convenu que le but de la rencontre est d'enrichir les travaux de la Commission 3 de Bamako.

- A cette fin les deux principaux documents de travail ont été :

- Le Rapport de la commission 3 de Bamako côte 77147/RF
- Le programme régional de première génération Recherche Formation côte 77147/PRé

- Les débats se sont organisés autour des rubriques suivantes :

- Productions Végétales et Animales
- Ecologie et environnement
- Hydraulique
- Technologie et Energie
- Santé
- Formation
- Intégration des femmes au développement

Pour chaque partie l'ordre suivant a été adopté :

1. Présentation par un Expert de l'Equipe intéressée ;
2. Lecture du rapporteur de Bamako ;
3. Interventions des participants.

Le présent rapport est donc la reprise de celui de Bamako qui se trouve enrichi de nouvelles propositions grâce à la contribution des représentants d'Etats, d'Instituts de recherche, d'Universités, d'organisations Internationales ayant une longue expérience dans les domaines considérés.

Il donne à l'Institut du Sahel des lignes directrices en matière de recherche et de formation pour les cinq années à venir ; sans avoir la prétention d'être exhaustives, les propositions constituent un choix d'action prioritaires.

CULTURES PLUVIALES ET CULTURES IRRIGUEES

Le programme d'action de l'Institut adopté à Bamako n'a pas été remis en cause, mais certains points ont été précisés et complétés.

L'Institut du Sahel travaillera au renforcement des structures nationales afin de mener à bien les tâches qui lui sont confiées et évitera les doubles emplois avec les organisations spécialisées existantes.

En matière de cultures pluviales, l'effort portera plus particulièrement sur les productions vivrières adaptées aux zones du Sahel et plus particulièrement : mil, sorgho et niébé. Cependant, un intérêt des autres productions traditionnelles utilisées dans l'alimentation humaine serait souhaitable, afin de prendre celles-ci en compte dans les programmes de recherches avec les cultures d'appoint déjà reconnues (maïs, tubercules..)

Les thèmes de recherches retenus en matière de cultures irriguées concerneront les cultures suivantes : cultures vivrières (maïs

sorgho, blé) cultures maraichères et fourragères, palmier dattier, espèces forestières... pour le blé, l'accent sera mis sur sa place dans la rotation des cultures ; l'amélioration de la riziculture sera étudiée en liaison avec l'organisme spécialisé que constitue l'ADRAO.

La régularité et la stabilité de la production des céréales ainsi que la qualité des grains en accord avec les goûts des consommateurs, méritent une attention aussi grande que celle apportée à l'augmentation des rendements physiques.

Les objectifs de résistance à la sécheresse, aux maladies et aux insectes demeurent prioritaires ainsi que les recherches sur les techniques de stockage et de conservation des produits vivriers les mieux adaptés à la zone sahélienne.

L'intérêt de la conservation des variétés locales, réservoirs de gène pouvant être intéressants pour l'avenir, a été souligné par la commission.

Les délégués ont souligné l'importance de l'organisation et de l'application d'une commercialisation rationnelle des céréales basée sur des prix assurant une juste rémunération du paysan et dotée de moyens de base indispensables (infrastructure, stockage, transports...)

Une étude régionale des difficultés et des risques de cette commercialisation serait très profitable, et permettrait un choix plus objectif des responsables.

De nombreux délégués ont insisté sur l'étude des systèmes de production. En premier lieu, il apparaît indispensable de rassembler les informations sur les systèmes agricoles existants. Un tel travail, mis à la disposition des recherches nationales, permettrait aux Etats dans le cadre de leurs politiques propres, de procéder à une réorientation des recherches nécessaire et d'avoir une meilleure connaissance des conditions de diffusion des résultats.

Etant donné l'importance de l'association agriculture-élevage, une étude approfondie sera faite sur cette question. Elle tiendra compte des besoins croissants en matière de fumier organique pour la production végétale.

Il serait alors possible de proposer pour différentes situations agricoles du Sahel des systèmes de mise en valeur à différentes orientations (cultures annuelles et pérennes, avec ou sans irrigation, avec ou sans élevage...) compatibles au départ avec les structures existantes de production, mais générateurs de progrès technologiques rapides. Ce test, élaboré dans le milieu même et faisant intervenir obligatoirement la dimension humaine devrait permettre de préciser :

- Les types d'aménagement du paysage rural à réaliser pour lutter contre la désertification
- Les systèmes techniques de production les plus rentables et capables de maintenir ou d'améliorer le potentiel de fertilité des sols.

Cette recherche pour être fructueuse doit obligatoirement être conduite par une équipe pluridisciplinaire.

De nombreux délégués ont insisté sur :

- La nécessité d'une recherche socio-économique approfondie
- Le profit des études démographiques pour l'analyse des systèmes de production.
- L'intérêt de décomposer les systèmes en sous-systèmes complémentaires (cultures sèches et irriguées, pâturages, parcours).

Un séminaire sur les systèmes de productions rassemblera les chercheurs et développeurs de la zone sahélienne en février 1978 à Bamako et devrait permettre la mise au point d'une méthodologie appropriée.

Les états accueillent favorablement la proposition du Sénégal de poursuite du projet d'amélioration des mils pour l'ensemble de la région sahélienne sous réserve d'études d'adaptation aux conditions locales de chacun des pays et recommande la tenue dans les meilleurs délais, d'une réunion d'experts pour finaliser le projet.

L'organisation de deux séminaires techniques sur l'amélioration des mils et des sorghos durs peut permettre de mieux décrire les acquis de la recherche et de définir avec précision les orientations à donner aux programmes futurs.

Dans le domaine de l'Irrigation, l'Institut se préoccupe, en liaison avec les organismes spécialisés, des recherches sur les techniques les plus économiques de maîtrise de l'eau. Les recherches d'accompagnement sur la salinisation, la protection phytosanitaire, la protection sanitaire des hommes et des animaux demeurent des objectifs essentiels.

Les programmes des bassins aménagés ou en voie d'aménagement ont été présentés, mais non discutés dans le détail. Il faut

les considérer comme des programmes d'objectif au Sahel dont les recherches d'accompagnement seront élaborées par les organismes spécialisés en liaison étroite avec l'Institut.

II. LES PRODUCTIONS ANIMALES

Les productions animales revêtent une grande importance socio-économique dans le Sahel et méritent de ce fait une attention toute particulière dans le programme de première génération de l'Institut.

Qu'il s'agisse de l'élevage ou de la pêche, les objectifs généraux de l'Institut peuvent se résumer en 4 points :

- Accroître les productions pour satisfaire la demande interne
- Améliorer le revenu et la qualité de vie des producteurs
- Augmenter la capacité d'exportation des pays du Sahel
- Transformation et conservation des produits animaux

La réalisation de tels objectifs nécessite la mise en oeuvre d'un programme dynamique.

ELEVAGE

Dans ce secteur les points prioritaires sont :

- La santé animale
- L'évaluation des ressources naturelles et l'exploitation des espaces pastoraux
- Les systèmes agro sylvo pastoraux
- L'organisation du circuit de commercialisation

Santé animale

La commission reconnaît que dans ce domaine beaucoup d'études ont été menées sur les grandes maladies (peste, péripneumonie) alors que la pathologie des petits ruminants est encore à vaincre.

C'est pourquoi, la Commission recommande à l'Institut du Sahel :

- De réunir les responsables des établissements de recherche vétérinaire des Etats membres afin :
 - D'inventorier les travaux en cours,
 - D'élaborer un programme d'action concertée, notamment sur la pathologie des petits ruminants.
 - De se pencher sur l'harmonisation de la réglementation sanitaire en matière de circulation du bétail.

Evaluation des ressources naturelles et l'exploitation des espaces pastoraux

Les connaissances dans ce secteur sont certes insuffisantes mais il n'y a pas lieu de se limiter à des études exhaustives avant de démarrer des actions concrètes orientées par les objectifs des projets de développement.

Aussi la commission recommande :

- L'inventaire et l'analyse des codes pastoraux dans les pays

- membres du CILSS et de l'élaboration de codes nouveaux,
- de conduire des recherches sur les systèmes fourragers adaptés aux conditions du Sahel,
- L'organisation d'une réunion des responsables de la recherche vétérinaire et zootechnique des Etats membres en vue de l'élaboration d'un programme d'action concertée sur :
 - L'inventaire du potentiel génétique des races existantes, et leur amélioration génétique,
 - L'alimentation et la nutrition du bétail
 - Les problèmes de la production et de l'entretien des animaux de trait

Les systèmes agro sylvo pastoraux

L'Institut du Sahel devra stimuler les Recherches pluridisciplinaires en vue de l'élaboration de systèmes adaptés aux différentes zones écologiques du Sahel. (Élevage spécialisé : naissances - élevage - embouche)

C'est pourquoi la commission accueille avec intérêt le séminaire sur les petits ruminants et demande à ce qu'il ne soit pas réservé aux seuls chercheurs.

La commission a souligné l'importance des études socio-économique en matière d'élevage pour appréhender l'intérêt de telle ou telle spéculation et optimiser les systèmes de production agro-sylvo pastoraux.

Organisation du circuit de commercialisation

La commission déplore la physionomie actuelle du marché du bétail et recommande à l'Institut du Sahel :

- De s'informer sur les études entreprises dans ce domaine tant au niveau des Etats membres du CILSS que celui des organismes spécialisés oeuvrant dans la sous-région en vue de l'élaboration d'une politique cohérente en la matière.
- De réfléchir sur les problèmes de stockage et de transport des productions animales.
- La commission attend avec intérêt les résultats des travaux entrepris dans le domaine de la commercialisation du bétail.

B. PÊCHE

Après avoir pris connaissance du rapport de l'équipe pêche sur :

- La situation économique générale dans le Sahel,
- La stratégie de développement des pêches,

La commission recommande à l'Institut du Sahel :

- Concernant la pêche continentale
 - . De développer les études sur l'évaluation des stocks et la dynamique des populations,
 - . D'apporter son concours au projet régional de formation des cadres supérieurs de pêche,
 - . D'encourager le développement de la pisciculture,
 - . D'approfondir les relations entre l'Institut et la commission du bassin du Lac Tchad.
 - . D'encourager le développement de la pêche maritime, notamment artisanale compte tenu de son importance pour l'approvisionnement des populations.

III ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

Les documents présentés montrent que le travail du groupe de réflexion sur l'écologie et l'environnement n'est pas achevé parce qu'il traite essentiellement des productions forestières. Compte tenu de cela, la commission recommande :

- 1° Que le groupe soit élargi aux techniciens des différents horizons afin de voir le problème de l'écologie d'une manière globale, et non sectorielle et en terme de bilan (forestiers, agronomes, vétérinaires, sociologues, écologistes, géographes, médecins, aménagistes etc...)
- 2° Le renforcement, au niveau des Etats, des Unités d'évaluation et de planification en ayant à l'esprit la programme régional pour la satisfaction des besoins en produits forestiers et de lutte contre la désertification.
- 3° De mener des recherches sur :
 - Les espèces forestières à fonctions multiples
 - Les brise-vent
 - L'optimisation de l'utilisation des ressources ligneuses.
- 4° Que l'Institut du Sahel fasse l'inventaire des informations disponibles au niveau des institutions de Recherche travaillant dans le Sahel ou dans des zones écologiques comparables en :
 - Organisant des conférences et des séminaires sur des thèmes précis
 - En s'appuyant sur les organismes spécialisés.

Compte tenu du rôle combien important de l'homme dans la transformation et l'amélioration de l'environnement, la commission recommande que le problème de l'écologie soit abordé sous son aspect social et humain. La commission retient l'intérêt de l'étude du rôle de la femme dans la transformation de l'environnement.

La commission insiste sur la restauration et l'aménagement rationnel grâce à des projets de caractères intégrés et à impacts précis de l'espace sahélien par :

- La protection et la restauration du couvert végétal
- La réglementation de l'exploitation des potentialités
- L'aménagement de réserves sylvo pastorales et cynégétiques
- La gestion des écosystèmes par les populations qui y habitent.

La commission remercie la communauté internationale pour sa disponibilité à collaborer avec l'Institut du Sahel dans l'étude et la résolution des problèmes de l'écologie et de l'environnement.

IV HYDRAULIQUE

La commission a travaillé sur la base du document 77147/PNE de CILSS qu'elle a amendé comme indiqué en annexe.

Devant l'importance que constitue l'eau dans le développement du Sahel. La commission recommande :

- Le renforcement des Institutions et des Services Hydrauliques dans les Etats.
- A l'Institut d'appuyer les recherches dans les domaines suivants :
 - L'inventaire des ressources en eau à une échelle exploitable par les services techniques des états et la création d'un service d'inventaire dans chaque état ;
 - La mise au point des moyens et techniques de l'exploitation de l'eau dans le Sahel en encourageant toutes les méthodes de gestion optimales de l'eau. (meilleure exploitation des nappes cotières et récupération des eaux usées).

S'agissant des aménagements hydro agricoles, la Commission insiste sur la nécessité de mener de pair les recherches sur les petits et grands aménagements, compte tenu de leurs rôles complémentaires dans la résolution des problèmes de l'eau dans le Sahel. En mettant l'accent sur les fonctions multiples des grands aménagements (navigation - irrigations l'énergie électrique etc...) la Commission demande que l'approche dans ces recherches soit pluridisciplinaire. Elle recommande en particulier la consultation d'un ingénieur sanitaire.

Devant l'importance et la diversité des problèmes que présente l'utilisation des eaux souterraines et de surface la Commission recommande que soient entreprises des recherches d'accompagnement pour une meilleure adaptation des techniques aux réalités socio-économiques du Sahel.

V TECHNOLOGIE

La technologie indispensable à la maîtrise de l'eau revêt un caractère prioritaire dans la zone sahélienne. Par ailleurs, l'amélioration et le développement des techniques de culture et du matériel approprié pour les réaliser constitue un volet non moins essentiel.

En ce qui concerne l'énergie solaire la vulgarisation des résultats devrait s'orienter vers l'exhaure de l'eau la satisfaction des besoins domestiques, etc... Les Etudes porteront essentiellement sur les aspects socio-économiques techniques et sur la technologie de fabrication.

Un certain nombre de thèmes prioritaires ont été retenus par la commission.

- La domestication de toutes les formes d'énergie solaire et éolienne. Les délégués ont écouté avec intérêt les résultats enregistrés au Mali en matière de chauffe-eau, cuisinières, séchoirs solaires. Si les solutions techniques sont au point, des difficultés subsistent au niveau de la vulgarisation. Un certain nombre de renseignements socio-économiques demeurent indispensables avant de lancer une innovation qui n'est jamais neutre dans le milieu. L'Institut du Sahel pourrait envisager un projet de recherche à l'échelon régional ;

- Le test et l'adaptation du matériel agricole aux conditions locales.

Les délégués insistent sur la nécessité d'entretenir le matériel et de le faire durer. Cette contrainte implique d'importantes actions de formation au niveau des réparateurs mais constitue un préalable au développement de la petite mécanisation dont l'intérêt n'est pas mis en doute pour la zone Sahélienne.

- L'étude des possibilités d'autres sources d'énergie de substitution :

Par exemple le biogaz, pour le chauffage, la cuisson, la valorisation des résidus des animaux et cultures.

- favoriser la recherche sur les technologies traditionnelles en vue de leur valorisation et encourager les technologies combinées ;

- renforcer le réseau en cours d'implantation des stations actinométriques ;

- Appuyer les études sur le pouvoir calorifique des différentes essences ligneuses.

- encourager les études permettant de valoriser les produits agricoles.

Les connaissances technologiques sur les principaux produits sont souvent insuffisantes. Leur acquisition nécessite des recherches pluridisciplinaires.

- diffuser les innovations technologiques dans le milieu en maintenant un courant d'informations technologiques et en assurant la formation permanente des formateurs.

VI . S ANTE

Après l'examen des documents concernant les problèmes sur la santé, l'eau et la nutrition dans les états du Sahel, il ressort qu'il est nécessaire de réviser les stratégies classiques existantes.

L'objectif global qui doit être retenu dans le cadre d'une perspective à court terme doit tenir compte des ressources limitées dont disposent ou peuvent disposer, pour la réalisation d'activités de santé et de développement les pays pris séparément ou dans leur ensemble, et les organismes internationaux.

L'homme étant le centre du développement, tant par son caractère productif que sous l'angle de la satisfaction de ses besoins biologiques, sanitaires, culturels et sociaux, devrait être la finalité dernière de tout développement harmonieux qui ne pourra être réalisé sans la nécessaire intégration des processus de planification.

L'amélioration de la santé est sans contredit un stimulant de la productivité.

Dans cet esprit, il est souhaitable de retenir un projet régional de recherches sur les thèmes prioritaires suivants :

- Valorisation de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée africaine,
- Encourager les recherches faites dans les différents pays sur la médecine traditionnelle,
- Rechercher les voies et moyens d'intégrer la médecine moderne à la médecine traditionnelle,
- Valorisation des plantes locales d'intérêts thérapeutiques afin de mettre à la disposition des populations rurales des médicaments à un coût supportable.

La Commission recommande à l'Institut :

- de contribuer à l'établissement en place de système de santé villageois au niveau de la région,
- le recensement et l'inventaire des thérapeutiques traditionnelles,
- de recommander à l'OMS, l'OCCGE le renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles et les grandes endémies,
- Compte tenu du fait que toute stratégie sanitaire doit viser à améliorer l'état de santé des couches les plus sensibles de la population, l'Institut doit favoriser l'autosuffisance nutritionnelle (disponibilité, accessibilité, et qualité de l'eau - efficacité nutritionnelles des aliments).

La Commission a en outre précisé l'importance qu'il fallait accorder à l'aspect préventif dans lequel le problème nutritionnel et alimentaire joue un rôle majeur.

Donc il y a un besoin d'une meilleure connaissance des problèmes de nutrition aussi bien chez le personnel auxiliaire que dans le milieu sahélien lui-même, d'où nécessité d'une action de formation à ces niveaux.

De même l'accent a été mis sur l'importance du contrôle et du conditionnement des produits chimiques et pharmaceutiques et de la lutte contre les maladies parasitaires et contre les risques qui découlent de l'environnement et de l'habitat.

Enfin il a été souligné que dans ce domaine l'Institut devrait avoir un large esprit d'ouverture et en ce sens devrait prendre contact avec tous les pays qui ont un même biotope (Asie, Amérique).

FORMATION

Au cours du rappel des travaux effectués par l'équipe des ressources humaines depuis sa création jusqu'à la réunion d'Ottawa de juin dernier, il fut précisé que l'ensemble du domaine de la formation avait été couvert. Dans le cadre de l'Institut, on n'aborde qu'une tranche du problème de la formation ainsi que l'indiquent les textes qui définissent le rôle de l'Institut qui ne saurait être en aucune façon un centre de formation de type classique mais un organisme chargé de s'occuper :

- Des projets opérationnels de formation liés à la recherche dans le cadre régional
- Des activités de formation de portée générale comblant des lacunes.
- Des activités de formation relatives aux problèmes prioritaires liés aux activités de support de l'Institut.

Dans ce contexte, la commission a confirmé de façon globale l'ensemble des thèmes prioritaires retenus à Bamako en remarquant toutefois :

- Qu'il conviendrait de définir plus précisément les objectifs à atteindre de façon à déterminer une politique de formation dans le cadre de la région
- Que l'efficacité de la formation est liée à :
 - une analyse quantitative et qualitative des besoins de formation
 - la définition précise pour chaque filière des objectifs de formation
 - l'évaluation permanente des résultats
 - l'appui à la formation de formateurs, au recyclage et au perfectionnement, aux institutions en matière de documentation.
 - l'appui aux Institutions nationales pour la formation de masses rurales
 - Qu'à l'effort de formation devrait être ajouté celui du développement de la circulation de l'information.

Thèmes prioritaires retenus

En ce qui concerne les Cadres de haut niveau l'Institut devra faire procéder à un Recensement des besoins et mettre les résultats à la disposition des structures régionales existantes

- Institut pour le développement
Région Afrique de l'Ouest
(IPD - AOS)
Projet document n° 77147/RH/I

- Ecole inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV) Projet document joint
- Projet de formation pour l'environnement (S N D A) Projet document n° 77147/RH/2
- Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'équipement rural (EIER) Projet document n° 77147/RH/3

En ce qui concerne ces mêmes cadres de haut niveau, la formation des chercheurs nationaux est une nécessité. Actuellement, environ 20% seulement sont Sahéliens. Pour rendre leur action efficace, il faut leur associer un personnel très important et qualifié. En ce sens, l'Institut pourrait intervenir dans :

- la formation des techniciens de la recherche.
- La valorisation de la large expérience déjà existante
- La diffusion des travaux effectués.

Autrement dit, il ne peut y avoir de formation de cadres de haut niveau sans formation parallèle des techniciens. Cette formation doit s'effectuer sur place et dans le cadre de projet combinant Recherche et formation dès que c'est possible, d'où l'intérêt des structures régionales qui permettent en même temps de diminuer les coûts de formations.

L'institut devrait également :

- c) Favoriser la formation des cadres responsables des structures régionales et projets de développement rural dans le domaine de la gestion planification en vue de renforcer leur efficacité ceci également avec les institutions régionales existantes.

En ce qui concerne les cadres moyens et intermédiaires, c'est ce qui vient d'être dit concernant les techniciens de la recherche, la commission a confirmé que l'Institut devrait :

- S'appuyer sur les structures nationales pour favoriser la formation des cadres techniques adaptés à la stratégie propre au développement sahélien ; cette formation devant être de caractère pratique grâce à l'étude systématique de problèmes concrets.
- Assurer un appui pédagogique aux différentes institutions nationales
- Rechercher les difficultés auxquelles se heurtent les agents de base dans la transmission aux populations rurales des connaissances techniques : en ce sens oeuvrer pour que ces agents aient :
 - Une connaissance technique suffisante de leur spécialité ainsi qu'une connaissance générale de l'agriculture locale ;
 - Des notions de pédagogie de la transmission
 - La capacité d'analyse de la situation.

De même il conviendrait que ces agents aient quelque compétence pour l'évaluation de leur action d'encadrement.

La commission a tenu par ailleurs à souligner des points qui n'avaient pas été mentionnés antérieurement :

- L'importance des spécialistes des pâturages (les pâturages couvrent 90% du territoire du Sahel) d'où la nécessité de former des "Pastoralistes".

La Commission souligne la nécessité pour l'Institut de promouvoir en relation avec les organisations nationales régionales et inter-régionales gouvernementales et non gouvernementales les recherches et les actions en faveur de la participation plus active des femmes au développement par leur formation dans divers domaines spécifiques, environnement, agriculture, élevage, nutrition, santé familiale artisanat, gestions des petites et moyennes entreprises, cooperatives etc...)

L'importance de la participation des populations au succès des projets en particulier ceux qui visent l'introduction de méthodes nouvelles, d'où la nécessité de formation de dirigeants de communauté d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs.

De même et sans qu'il s'agisse là d'une liste limitative, la commission a précisé certains secteurs où les actions de formation devraient s'exercer de façon prioritaire.

Il s'agit notamment :

- Des artisans ruraux, indispensables au développement de la mécanisation agricole, le projet présenté par le Mali pouvant avoir une vocation régionale.
- Des spécialistes de l'entretien du matériel.

La commission a par ailleurs remarqué que le volet formation avait été abordé dans l'ensemble des discussions, ce qui suffirait à montrer qu'il s'agit là d'un problème essentiel.

Une preuve supplémentaire en est donnée par les nombreuses offres de participation à cette action :

- Soit en organisant des cours ou des séminaires
- Soit en offrant des bourses ou en envoyant des consultants,
- Soit en mettant sur pied des actions directes de formation sur le terrain.

Il serait trop long d'énumérer en détail toutes les offres faites en ce sens. La commission tient cependant à remercier tous les organismes qui ont proposé leur collaboration active.

BUREAU DE LA COMMISSION 3

Président	:	Mr. TALL ROUEA NOUSSA	(C.E.B.V.)
<u>Co-Président</u>	:	Mr. SALL ALIOUNE	(E. .D.A)
Rapporteur	:	Mr. MBODJI	(Sénégal)
2 ^e Rapporteur	:	Mr. POULAIN GERDAT	(I.R.A.T)
3 ^e Rapporteur	:	Mr. GERARD DELMAS	(B.I.T.)
4 ^e Rapporteur	:	Mr. YAYA	(CILSS)

LISTE PARTICIPANTS DE LA COMMISSION 3

Mr. AKLE MOISE	OUA
Mr. OUEDRAOGO BIGBALO	CEAO
Mr. ABDOUL BA	"
Mr. NACRO ABOUBACAR	"
Dr. M.A. RASHEED	OUA/BIS
Mr. J. D. STEBLER	CILSS
Mr. SYLVAIN J. P.	B.R.G.M.
Mr. BLOUARD R.	FAO
Mr. DE SMET	CILSS
Mr. R.C. Mc GINNIS	ICRISAT
Mr. U.B. AGGARNAL	IITA
Mr. JACQUES LEFORT	GERDAT - Montpellier/IFARC
Mr. BAH BOUBACAR	Bureau Africain de Recherche Appliquées
Mr. FATOUMATA AGNES	Commission Economique pour l'Afrique
Dr. LINDAU	RFA L'Agence de Coopération Technique
Mr. S. N. NDAM	ONUDI
Mr. JEAN J. MOSSIN	ITC Institut International de levés aériens Enschede, pays Bas
Mr. JEAN LEBLOAS	CILSS
Mr. JACQUES BUGNICOURT	(ENDA Dakar)
Mr. ANDRE ROBINET	Coopération (France)
Mr. ADEPETU JOSEPH	IFE (UNIVERSITE Nigéria)
Mr. HANRAHAN CHARLES	U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE U.S.A.
Mr. SINARE MICHEL	Autorité de Liptako-Gourma
Mr. GAGARA	CIEH
Mr. J. J. PSSGEN	Observateur UN/ECA
Mr. AMADY NDIAYE	Observateur/URTNA
Mr. BARREAU RENE	INADES
Mr. FRANK OFFI	CEDEAO
Mr. B. A. ABEWICKRAMA	UNIVERSIT OF SRILANKA (COLOMBO)
Mr. SHONIB SULTAN IHAN	MINISTRY OF RURAL DEVELOPMENT PAKISTAN
Mr. ZILLHARDT	Coordinateur Régional AGRHYMET
Mr. MORRIS WILFORD	PORDUE UNIV LAFAYETTE INDIANA

Prof. MICHEL HOROWITZ	Membre Exécutive Committee OVERSEAS LIAISON Committee AMERICAN COUNCIL on EDUCATION 11 Dupont Circle, Washington DC 20036 USA
Mr. S. MARTON	Centre for Intern. Agric. Coopération ISRAEL
Mr. I. DOULAYE	EPDA OS Ouaga
Mr. S. KOMPAORE	Accès Femmes à l'Education Projet H.V.
Mr. EDGAR J. ARIZA-NINO	Centre de recherche pour Développement Economique (Université de Michigan)
Mr. HOWARD ELLIOTT	Ford Foundation
Mr. PETER K. MITCHELL	Centre of W. African Studies University of Birmingham
Mr. JOHN MADJRI	CESAO Bobo-Dioulasso
Mr. HEMA F. POSEPH	EISMV Dakar B.P. 50 77
Mr. HARRY WIL	ADRAO
Mr. HENRY	CRDI
Mr. DES CLERS	IGF (Fondation Int. pour la Sauvegarde du Gibier)
Mr. RAOUL PIERRE-LOUIS	UNSO
Mr. TADHER GEORGES	IEMUT
Mr. FUNEL JEAN-Marie	SEDES
Mr. TAKEI	UNESCO
Mr. KABALA MATUKA	UNESCO
Mr. BAZIN	ONCHO
Mr. MARTIN SAMOS	OMS
Mr. REICHELT	CELSS
Mr. ZIEGLE	UNESCO
Mr. SEVIN	B.D.P.A
Mr. RAMOS	Délégué CAP VERT
Mme. SAWINDI R.M.	" Haute-VOLTA
Mr. N'GOLO TRAORE	" Mali
Mr. KOUMARE	" Mali
Mr. TRAORE	" "
Mr. B. DIAGANA	" Mauritanie
Mr. BRAHIM RABANI	Mauritanie
Mr. M. KEITA	" Niger
Dr. GARBA ZAKARY	Délégué Nigeria
Mr. NGAMANDA MAINEITA	Délégué Tchad
Mr. JONDOT FREDERIC	(HVS
Mr. OUMAR BABA DIARRA	(.I.T. TURIN
Mr. KOPI ASUANAH	MAPRI A.B.U (AHMADN BELLO UNIV)
Mr. HOUDE MICHEL	CRDI
Mr. MARTIN GERARD -- B	UNIVERSITE LAVAL QUEBEC CANADA

A N N E X - 8

UNIDO INTERVENTION

during the session devoted to statements by donor and co-operating agencies
on Friday, 28 October 1977

Thank you Mr. Chairman,

Before proceeding to make my statement, I wish to take this opportunity to extend, on behalf of UNIDO, our appreciation to the CISS Secretariat for having invited UNIDO to participate and contribute to the very interesting discussions that have taken place during the meeting. This meeting, as well as the establishment of the Sahel Institute, is in accordance with various U.N. resolutions on the Sahel. In this regard, I wish to refer to the Lima Declaration and Plan of Action on Industrial Development and Co-operation which stresses, among other things, the need for special attention to be accorded to the Least Developed Countries which include the Sahel countries. UNIDO has accordingly established a special section at its Head Quarters responsible for co-ordinating UNIDO's activities in the Least Developed Countries, with particular emphasis to the Sahelian problems.

UNIDO's work, financed from its modest resources as well as in collaboration with the UNDP, in the Sahelian countries, both at national as well as regional level, is well known to those directly concerned. This work includes a project on solar energy in Mali, the use of plastics in agriculture in Upper Volta, studies on fertilizers and pesticides for the entire region as well as work related to agricultural machinery. UNIDO had also assisted the individual countries in the establishment and strengthening of a number of national institutions involved with industrial development.

In view of the inter-relationship between industry and technology with the various sectors of the economy, some of which have been discussed during the week, there is a definite role for closer co-operation between UNIDO and the Sahel Institute. In this connexion, I wish to remark that the discussions during the meeting, particularly in Commission No. 3, concentrated on research and studies aimed at improving the efficiency, production levels and systems of primary products, e.g. cattle, sorghum, wheat, fish and forests, taking into consideration the health and environmental aspects. While this is the basic and very important element in approaching a solution to the problems of the Sahel, this is to be

seen as only a starting point. Until the results of the researches and studies are implemented and the primary products are processed and converted into consumable products and made available at all times of the year, which implies preservation, the Sahel problems would not have been solved and the ultimate objectives of CILSS, the Sahel Institute and the international reactions to the Sahel problems would not have been achieved. Consideration should therefore be given to according greater emphasis than already envisaged to the development aspects of the research work to be carried out under the aegis of the Sahel Institute in order to ensure an effective implementation of the research results.

In the light of the above, I wish to reassure the CILSS and the Sahel Institute of UNIDO's full co-operation within its limited resources and in co-operation with other U.N., technical assistance and aid-agencies in the development and implementation of the industrial and technological aspects of the entire spectrum of the work to be carried out in the Sahel area under the co-ordination of the Sahel Institute. More specifically, in the field of technology, UNIDO could participate in the development of a technology plan for the Sahel Region. This is an important step towards the achievement of the ultimate and desired objectives of the Sahel Institute since the practical application of the results obtained from the various research programmes is largely a technological problem. In the field of agriculture, for example, the extraction and distribution of water as well as the production, packaging, distribution and application of fertilizers and pesticides with minimum health and environmental hazards require technological processes, equipment, know-how and, above all, the development of the skills required at each level of these operations. The development of such an integrated programme needs a very clear definition of the requirements, methods of their acquisition from local and external resources, and if imported, at what conditions. There is also the need to consider appropriate alternatives to these requirements and to diffuse into the community the ability for their effective absorption. The development and implementation of a technology plan which would aim at harmonizing the activities, both national and regional, within the Sahelian Zone, would be a recommendable approach to optimize the utilization of available local resources and international inputs.

In connexion with the above, there also exists a possibility for UNIDO to extend its Head Quarters' advisory services to the Sahel Institute in carrying out indepth analysis, evaluating alternative technologies, advising on technological negotiations and drawing up and implementing action programmes in selected cases. These elements are emphasized in the co-operative Plan of Action and Appropriate Industrial Technology which has been developed by UNIDO, in consultation with selected U.N. Agencies, in response to the U.N. General Assembly Resolution on the subject. This Plan of Action includes a number of activities, particularly in the fields of Solar, Bio-gas and wind-mill energies; agricultural machinery; agro-industrial development; integrated rural industrialization; appropriate technology development; and design and fabrication of plastic products for agriculture of particular relevance to the Sahel countries.

Another area where UNIDO could make an important contribution in the work of the Sahel Institute is in the field of industrial and technological information. In this connexion, I wish to refer to a UNIDO document on the establishment of an Industrial and Technological Information Bank which had been prepared in consultation with selected U.N. Agencies and in response to a U.N. General Assembly Resolution on the subject. In addition to incorporating the Sahel Institute and other national and regional institutions working in the Sahel region in the work of the bank, UNIDO could also assist the Sahel Institute and other institutions, in co-operation with other U.N. and bilateral aid-agencies, in the establishment and efficient operation of the industrial and technological information aspects of their work.

There also exists the possibility for UNIDO to help the Sahel Institute as well as the CILSS member countries in the development, design and implementation of training programmes for various levels of personnel involved in the development, acquisition, transfer, absorption, and diffusion of appropriate industrial technology.

On the basis of the Technology Plan mentioned above, UNIDO could assist the Sahel Institute in identifying the types and levels of technological skills and manpower required; their deficiencies and training needs; recommend specific training programmes for each; and assist in their implementation. Such a programme would also aim at

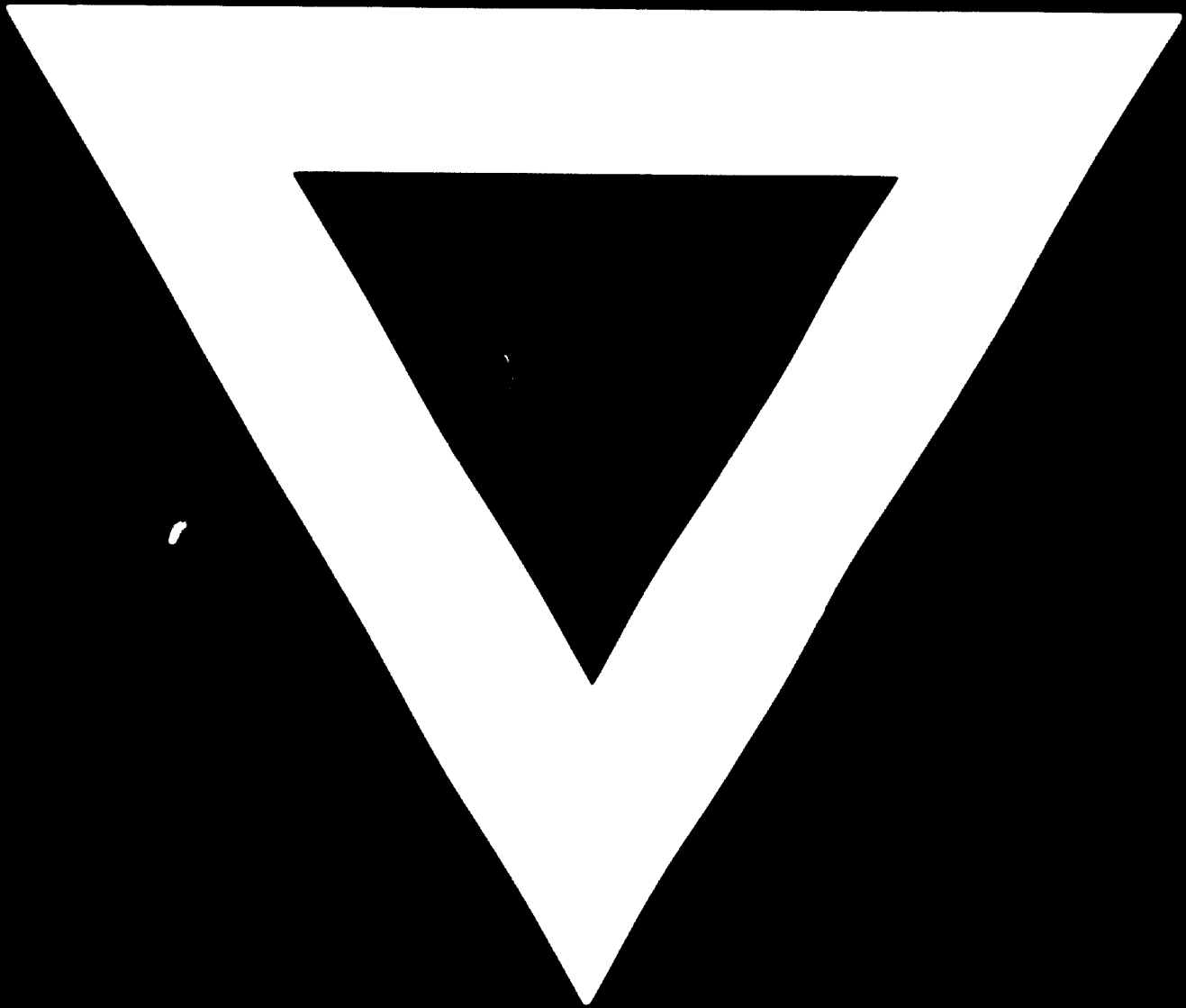
optimizing the utilization of the available industrial and technological manpower and skills. The skills to be developed and/or trained would involve staff of both national and regional institutions, not only those working in research and development but, more important, those involved in the implementation of research results, such as technological institutes, industrial and engineering consultancy firms, as well as industrial production units.

In conclusion, Mr. Chairman, once the results of the Ouagadougou Meeting have been scrutinized by the relevant supervisory authorities of the Sahel Institute and a definite programme adopted with clear definition of priorities together with a time-table of implementation, UNIDO would be happy to hold further consultations with the Secretariat of CILSS and the Management of the Sahel Institute in order to work out, in concrete terms, a programme of co-operation between UNIDO and the Institute.

Thank you.



G-666



78.11.06